LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 400 - 15 F

SILENCE LES BREIZHOUS !



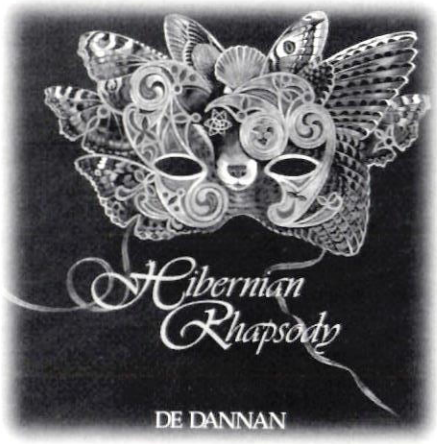
AVRIL / ÉBREL 1997

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

POBL VREIZH

Ballade Irlandaise

Après une année 1996 très riche pour l'Irlande, notamment grâce à "L'imaginaire irlandais" qui a occupé le terrain culturel en Bretagne et ailleurs, nous ne résistons pas à l'envie de vous présenter quelques-unes des productions les plus récentes de groupes de tout premier plan.



DÉ DANNAN - HIBERNIAN RHAPSODY (Bee's Knees PED 9601 - Celtic Distribution)

A tout seigneur, tout honneur, nous commencerons ce mois-ci par l'album Hibernian Rhapsody du groupe Dé Dannan, sorti il y a quelques temps déjà.

Depuis leur précèdent CD 1/2 Set In Halem, datant déjà de 1991, la composition du groupe s'est modifiée sensiblement, puisque leur chanteuse Eleanor Shanley a choisi de voler de ses propres ailes, avec le succès que l'on sait pour son premier album sorti en 95, et qu'elle est remplacée par un homme Tommy Flemming. De son côté l'accordéoniste Aidan Coffey a été remplacé par le très jeune Derek Hickey, un transfuge du groupe Arcady, sis à Galway, tout comme Dé Dannan d'ailleurs.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la patte de ces deux dernières recrues est très présente tout au long de l'album. Que ce soit grâce aux arrangements originaux à l'accordéon de Derek qui a su introduire avec succès des airs nouveaux dans le répertoire de Dé Dannan. Témoin Hibernian Rhapsody, libre adaptation d'un morceau de Freddie Mercury de Queen, qui est ici brillamment interprété à l'accordéon et à la flûte, renouant ainsi avec une habitude d'Alec Finn et Frankie Gavin d'adapter des airs modernes à la musique irlandaise (Let it be, Hey Jude...).

Mais encore et surtout, il faut saluer le talent incontestable de Tommy Flemming, qui interprète avec chaleur et émotion nombre de chansons traditionnelles Irlandaises. Si l'introduction d'un chanteur dans un groupe traditionnel est peu banale, Tommy Flemming n'a plus rien à prouver, et n'a à coup sur rien à envier à ses consœurs qui l'ont précédé au sein de la formation. Doté d'une formidable voix de tête, il interprète à merveille The water is wide ou The mountains of Pommeroy, un standard du guitariste A. Finn. Et comment résister à l'émotion qui se dégage a l'écoute du morceau final Fios na siochanna. Citons encore l'incontournable Danny Boy ou les indémodables jigs et reels joués avec fougue par F. Gavin au fiddle et Colm Murphy au bodhran.

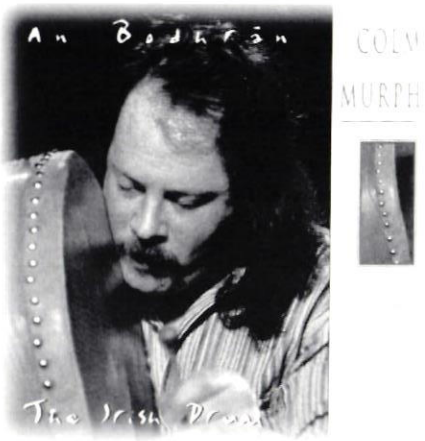
Un seul regret, la pochette qui fait figure de parent pauvre. Néanmoins un album à acheter les yeux fermés.

COLM MURPHY ANBODHRAN THE IRISH DRUM

(Gael Linn CEFCD 175 Celtic Distribution)

Décidément les membres de Dé Dannan ont la bougeotte, puisque Colm Murphy le joueur de bodhran du groupe, vient à son tour de sortir un disque solo, Intitulé An bodhran - The Irish drum. En fait, quand je dis solo, c'est un peu inexact puisqu'il s'est entouré comme il se doit de musiciens talentueux, parmi lesquels ses inévitables complices Frankie Gavin et Alec Finn (Dé Dannan), mais également Mairtín O'Connor et Jackie Daly (deux ex du groupe), Séamus Creagh, Conal O'Grada, Sean Ryan, Eoin O'Riabhaigh, sans oublier Ciaran O'Gealbhain, excellent chanteur de sean-nos, l'équivalent des gwerzioù bretonnes.

Si le rôle du bodhran dans la musique traditionnelle irlandaise a toujours été l'accompagnement d'instruments plus nobles, tels le fiddle, la flûte ou l'accordéon, Colm Murphy nous démontre ici qu'entre des mains habiles, cet instrument est bien plus encore.



Une sensibilité propre, un jeu nerveux, une couleur particulière, et une rythmique très marquée, telles sont les caractéristiques qui se dégagent à l'écoute de cet album de Colm Murphy, l'un des meilleurs joueurs de bodhran de la scène irlandaise actuelle. Pour preuve, les nombreux musiciens qui font appel à lui pour leurs propres albums.

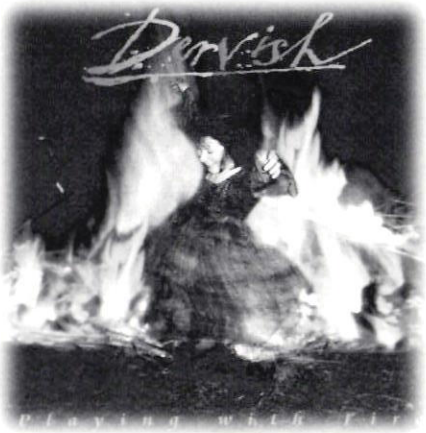
L'un des mérites de Colm Murphy est sa capacité à s'adapter avec une facilité incroyable, à des types de musique aussi divers que les reels ou les jigs endiablés de Dé Dannan (n° 1, 4 et 12), les mélodies plus rythmées de Jackie Daly, ou les chansons de Ciaran O'Gealbhain (n° 11).

Un disque pour ceux qui veulent approfondir leur connaissance de la musique irlandaise.

DERVISH - PLAYING WITH FIRE

(Whirling Discs 002 - Celtic Diffusion)

Ils sont originaires de Sligo, sur la côte ouest, entre Galway et le Donegal, et jouent une musique irlandaise tout ce qu'il y a de plus traditionnelle. A l'origine du groupe, Brian McDonagh, joueur de mandoline et guitare, qui avait écumé les scènes dublinoises



(suite page 21)

31 ans après

Je n'étais pas là en mars 1964 pour la publication de la première liste de soutien au "Peuple Breton". Ils étaient 4 premiers donateurs, pour une somme totale de 96,80 F, soit environ 650 F d'aujourd'hui. Par contre, en avril 1966, je rédigeais déjà l'appel suivant : *"Ce numéro est le 30e sorti, mois après mois, régulièrement par l'UDB. Cela représente une grande somme de travail au service de la Bretagne et des Bretons. A l'époque où vous organisez vos vacances, n'oubliez pas que de jeunes militants bretons passent leurs congés à composer et à diffuser le "Peuple Breton". Toute contribution, si modeste soit-elle, leur sera un apport précieux."* Suivaient 6 noms et 61 F. 31 ans après, le P.B. est plus gros, plus solide, la Bretagne est plus confiante. Mais une presse libre et indépendante a besoin de soutiens financiers. Merci d'avance.

J.J.M.

Souscription

G. Perrault, Ste-Marie-du-Mont (40) ; K. Clément, Joinville (40) ; J.B. Lagadec, Guipavas (20) ; E. Vallerie, Vannes (44) ; J.J. Monnier, Lannion (90) ; J. Martin, Combres (40) ; N. Kerguen, Mortain (160) ; H. Caprani, Bourg-la-Reine (20) ; M. Le Breton, Indre (40) ; Y. Abiven, St-Thégonnec (90) ; M. Le Trocquer, Le Perray (90) ; G. Rivière, Yerres (40) ; L. Raison, Poitiers (20) ; G. Mary, Carnac (40) ; A. Kervern, Brest (40) ; E. Guilbaud, St-Herblain (140) ; G. Christien, Maroc (300) ; Y. Tanneau, St-Brieuc (40) ; Y. Drian, Brec'h (40) ; H. Le Bourdonnay, Chaville (40) ; P.Y. Le Floc'h, Treillières (30) ; F. Papaix, Larré (40) ; D. Blévec, Plonéour (140). Total 4e liste 97 : 1.620 F. Total 97 : 10.614 F.

400

Les abonnés dont la bande-adresse porte ce numéro (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier "Le Peuple Breton", BP 301, 22304 Lannion Cedex

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

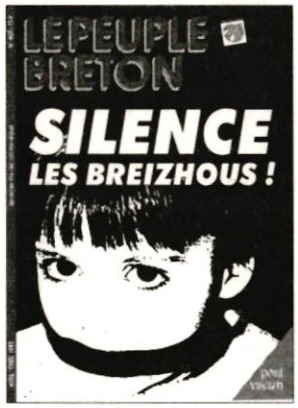
Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 1er trimestre 1997

Sommaire

Les 400 coups



A l'occasion du 400e numéro, la "Une" du P.B.-P.V. parle (!) d'elle-même. De deux manières, au moins, on voudrait faire taire les Bretons.

Un élu du Front National attaque "Le Peuple Breton" (voir p. 3) à un niveau qui ne laisse pas de doute sur les intentions : il s'agit d'essayer de démolir le P.B... et l'U.D.B. avec !



L'affaire de la Charte européenne, (placée après Pobl Vreizh p. 15, 16, 17) montre la volonté systématique, malgré les faux-semblants (on en verra d'autres en période électorale !) de saboter toute progression décisive pour les langues mijoritaires (parfois mino, parfois majo, mais toujours minées joliment).



Mais notre silence n'a pas été obtenu à Nantes (p. 4 à 7), ni à Douarnenez (p. 22 et 23), ni à Lannion... et on ne l'imposera pas facilement.

Nono exprime une fois de plus avec talent et simplicité bien des choses que les mots ont du mal à rendre. Merci pour tout !



La "2" de couverture, la page 21 et Selaouit nous apportent la fraîcheur et le rêve de nos musiques irlandaises et bretonnes. Quelle chance.

Joël Guégan

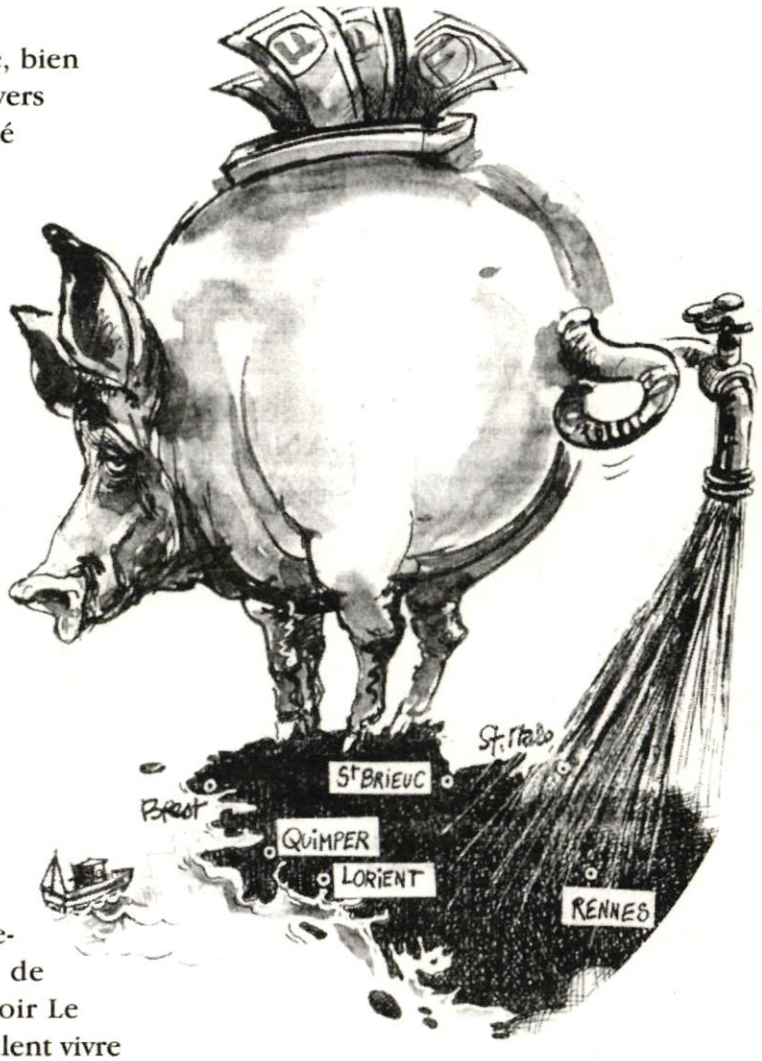
Image brouillée, mais on s'accroche !

Ce "magnifique" cochon trouvé dans une page du "Monde" – magnifique au plan du dessin bien sûr, réalisé par Hélène Perdereau – on le reçoit en pleine poire !

En effet, non seulement notre environnement local est dégradé.

Mais l'image globale de la Bretagne "à l'extérieur" en a pris un vieux coup.

C'est grave pour le tourisme, bien sûr. Si l'on continue, qui viendra vers un pays au climat souvent présenté comme détestable, s'il faut respirer l'odeur du lisier et les pesticides qui vont avec, trop fréquemment ?



Mais c'est négatif pour le développement d'ensemble ! Quelle confiance pour les produits bretons, malgré une bonne image traditionnelle ? Quel cadre souhaitera s'installer chez les "Breizh" ? Quelle usine pourra venir chercher en Bretagne une bonne image environnementale que les consommateurs attendent de plus en plus ?

Et pourtant, beaucoup de Bretons, dès qu'on leur propose une déchetterie, jouent très bien le jeu de la propreté, voire du développement durable. Beaucoup de Bretons refusent le nucléaire (voir Le Carnet). Beaucoup de Bretons veulent vivre au pays : ils manifestent à Douarnenez, à Carhaix, à Lannion. Ils défendent leur identité !

De mille façons, il y a une volonté parfois trop dispersée, hélas, de maintenir notre pays vivant et propre.

Pourvu que ça dure !... même dans les imprimeries !

La responsabilité est collective !

J.G.

"Le Peuple Breton" attaqué en diffamation par Le Rachinel, imprimeur et notable du F.N.

Comme les lecteurs du *Peuple Breton* le savent, en 1993, Fernand Le Rachinel, imprimeur de son état, mais surtout député européen et conseiller régional de Basse-Normandie pour le compte du Front National, a acheté *Les Presses Bretonnes* de Ploufragan (près de Saint-Brieuc), propriété de la famille Prud'homme. *Les Presses Bretonnes* ne sont pas une entreprise banale, il s'agit de la plus ancienne imprimerie de Bretagne, fondée en 1620 et forte d'une trentaine d'employés. L'acquisition s'est faite dans la plus grande discrétion et le fils Prud'homme, demeuré un temps directeur de l'unité de production, sans doute pour ménager les apparences et ne pas effaroucher la nombreuse clientèle, fut évincé sans bruit dans le courant de l'été 1996.

L'anonymat du nouveau propriétaire fut levé quand, à l'occasion de la "Fête" du livre de Toulon organisée par la municipalité FN en novembre dernier, la présence des *Presses Bretonnes* fut mise en lumière par les médias et notamment par les chaînes de télévision.



L'émotion fut grande en Bretagne, notamment parmi les adhérents de l'UDB puisque *Le Peuple Breton,* son mensuel depuis 1964, est édité par... *Les Presses Populaires de Bretagne.* La confusion, involontaire de certains (et l'amalgame volontaire de quelques-uns) nous ont conduit à enquêter sur les agissements de Le Rachinel à la direction des *Presses Bretonnes.*

Dans son numéro 397, *Le Peuple Breton* a publié un article intitulé : *"La triste fin d'une belle histoire - LES PRESSES BRETONNES DANS LES GRIFFES DU FRONT NATIONAL".* Dans cet article était recensé un certain nombre de publications sorties des *Presses Bretonnes* ces dernières années : le programme du candidat Le Pen à la présidentielle de 1995, *"L'agenda Jean-Marie 1997", "Jean-Marie Le Pen raconte sa jeunesse"* et bien d'autres publications consacrées au président du FN ou à ses notables... mais aussi la revue *Itinéraires* dont le directeur, sous le pseudonyme de Jean Madiran, fut un collaborateur zélé du régime nazi, et la revue *Révision*, sous-titrée *Le doux parfum de l'interdit,* dirigée par le révisionniste notoire Alain Guionnet.

L'hebdomadaire *Bretagne-Info,* créé à l'automne dernier, a également publié ces informations, notamment dans son édition du 20 décembre 1996.

Depuis que ces faits ont été portés à la connaissance du public, de nombreux clients fidèles des *Presses Bretonnes*, qui avaient été abusés, ont découvert la personnalité du nouveau propriétaire et décidé de changer de fournisseur. Parmi ces clients abusés, l'évêché de Saint-Brieuc, qui n'est pas une succursale de l'UDB...

Le Rachinel a décidé de porter plainte en diffamation contre les directeur de *Bretagne-Info,* Martial Ménard, et du *Peuple Breton,* Joël Guégan. Ce dernier est également adjoint au maire de Lorient et élu de cette ville sous l'étiquette de l'UDB depuis 1971. Contre chacune de ces deux personnes, Le Rachinel réclame 2.000.000 F de dommages et intérêts ! Oui, 2 Millions et francs "nouveaux".



Joël Guégan se voit réclamer 50.000 F de dommages et intérêts en sus pour ne pas avoir donné suite au droit de réponse que Le Rachinel lui avait adressé. En effet la rédaction avait considéré que le droit de réponse ne pouvait être requis, sur la base de la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse, que si les informations avancées par *Le Peuple Breton* s'étaient révélées erronées ou tronquées. Or Le Rachinel, loin de démentir les faits exposés par *Le Peuple Breton*, ne faisait, dans sa lettre, qu'exprimer une opinion personnelle selon laquelle *Les Presses Bretonnes* qu'il venait d'accaparer pouvaient imprimer une grande partie du matériel de propagande du FN, ainsi que les revues révisionnistes et antisémites citées sans que nous puissions en conclure que cette entreprise agissait dorénavant comme un satellite du parti de Le Pen. A ce régime-là, autant dire qu'on pouvait servir Hitler sans être un nazi...

Bien entendu, l'UDB est entièrement solidaire de notre camarade Joël Guégan et de Martial Ménard. L'attaque dont ils sont l'objet vise le Mouvement breton démocratique et progressiste dans son ensemble qui milite pour une identité bretonne ouverte et non exclusive, et de ce fait contre l'identité française fermée et xénophobe du FN. Nous continuerons de dénoncer et de combattre tous ceux qui voudraient propager le discours hélas trop connu du FN en Bretagne ou à partir du sol breton.



L'attaque vicieuse de Le Rachinel est déjà une victoire.

Mais il nous reste un procès coûteux sur les bras... En admettant que le Tribunal nous donne raison, complètement, nous aurions quand même **les frais du procès à notre charge, soit plusieurs dizaines de milliers de francs.**

Que ceux à qui il reste un peu de monnaie aident *Le Peuple Breton/Pobl Vreizh* à la mesure de leurs moyens !

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution des choses. Le procès était initialement prévu en mars (pour le refus de droit de réponse) et en mai pour la "diffamation". L'ensemble se retrouve reporté en juin, à Saint-Brieuc.

Deux tribunes bretonnes pour le FN

Le Front National est-il un parti comme les autres ? *Le Télégramme* de Brest et le mensuel *Bretons d'ailleurs* ont répondu oui en offrant une tribune, le premier à Bruno Gollnisch (22 mars), le second à Jean-Marie Le Pen (numéro de mars).

Dans *Bretons d'ailleurs,* Le Pen, qui s'est vu consacrer une page entière, a pu développer son discours de haine. Exemples : ***"Depuis quelque temps une fraction de la population revient au pays : les écoles y sont plus sûres, la qualité de vie meilleure, l'air plus pur et les immigrés plus rares." "Il est inacceptable qu'il n'existe pas ou peu de radio en langue bretonne alors qu'il existe trois radios juives, quatre radios arabes et je ne sais combien de radio gays."***

Pour rattraper le coup semble-t-il, le porte-parole de l'UDB s'est vu proposer par un intermédiaire une interview de deux pages dans un prochain numéro. Non merci ! nous ne mangeons pas de ce pain-là. Le Pen, ennemi de toutes les libertés, est aussi l'ennemi des libertés bretonnes. Et ceux qui lui servent de relais dans l'espoir d'augmenter leur tirage sont de tout petits personnages.

C. GUYONVARC'H, porte-parole UDB

Nous étions à Nantes
le 22 mars, pour Le Carnet !

Près de 10.000 personnes ont manifesté à Nantes contre l'installation d'une centrale nucléaire au Carnet, en ce bel après-midi du 22 mars.

Une manif sympa, "pépère", souvent en famille avec enfants, en musique (plusieurs groupes musicaux se sont intégrés à la marche dans les belles rues centrales de Nantes). Les magasins Debré avaient laissé la volaille à l'ombre.





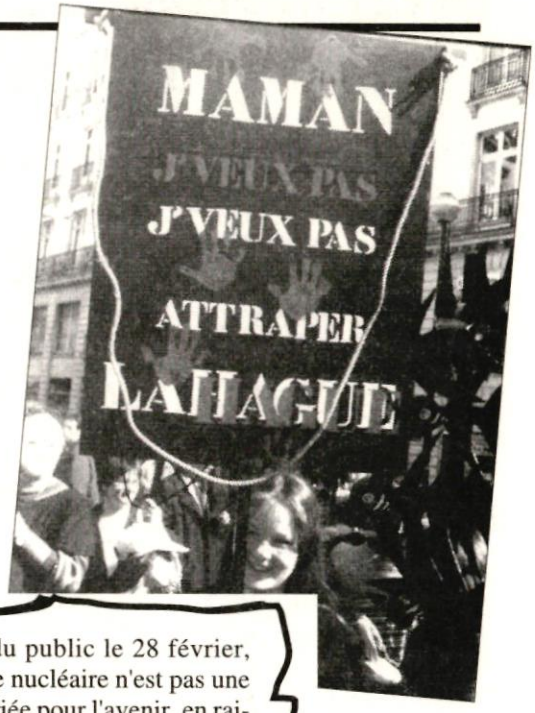
L'E.D.F. avait pourtant fait ce qu'il fallait pour casser l'élan, en annonçant un arrêt des travaux sur le site. Des gens qui avaient l'intention de venir sont certainement restés chez eux... Mais afin de garder plein de santé pour la suite ! Ruse "provisoire" de l'E.D.F. qui n'a pas trop marché !...

Pas inintéressant de voir la capitale historique de la Bretagne – fortement décorée en gwen ha du à l'occasion – prendre le relais de Plogoff, plusieurs années après.

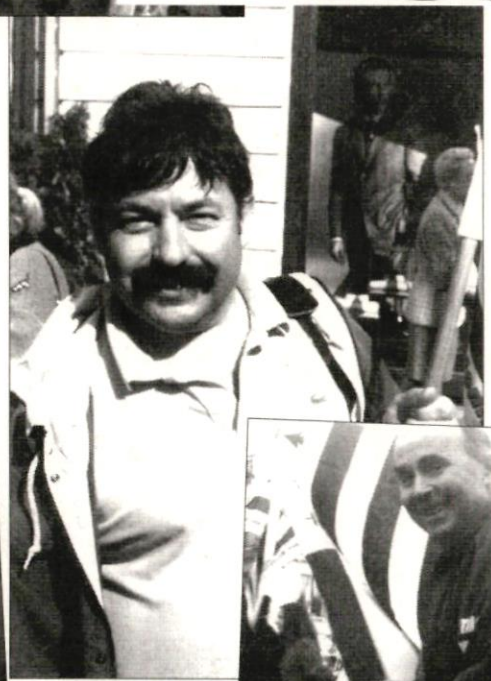
On aura constaté une bonne présence de l'U.D.B. Celle de Loire-Atlantique bien sûr, motivée et confiante. Mais aussi l'U.D.B. des autres départements bretons, quand elle n'était pas retenue ailleurs (à Douarnenez, par exemple, où une belle manif montrait l'impact du déclin du port de pêche sur la population).





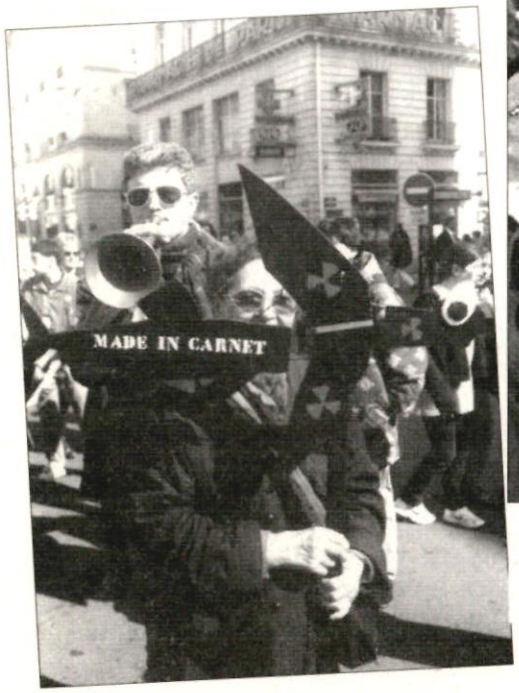


Dans un rapport rendu public le 28 février, l'ONU juge que l'énergie nucléaire n'est pas une source d'énergie appropriée pour l'avenir, en raison notamment des déchets hautement radioactifs qu'elle produit. La plupart des Etats qui avaient développé l'énergie nucléaire y ont renoncé : Etats-Unis, tous les autres pays de l'Union européenne. 70 % des Français sont hostiles à la construction de nouvelles centrales nucléaires ("baromètre du nucléaire" - BVA - décembre 1996).



▲ *Patrick Pellen, adjoint UDB de Nantes.*







▲ *Un véhicule-sono très écolo.*

Nous serons à Nantes

Donnons-nous la main pour former

UNE CHAINE HUMAINE
LE LONG DE LA LOIRE



Dimanche 1er Juin



- **Pour stopper** le projet de **centrale nucléaire** au Carnet - St Viaud et le remblaiement de la zone humide nécessaire à sa construction.
- **Pour inciter** à une **politique énergétique** respectueuse de l'homme et de l'environnement.

Les 500 000 habitants de l'agglomération nantaise, à 30 km sous les vents dominants, et les 100 000 habitants de St Nazaire, sont directement concernés. Les multiples problèmes qu'engendre le nucléaire ne connaissent pas de frontières. Cette chaîne aura un soutien international actif. Notre présence sur Internet le confirme (http://www.ratical.com/radiation/LeCarnet.html).

Vous avez conscience que le nucléaire est une menace pour vous même, vos enfants et les générations futures,

Vous êtes un maillon qui ne doit pas manquer à cette chaîne !
Venez en famille, entre amis.

PHOTOCOPIEZ CETTE INFORMATION, FAITES LA CIRCULER AUTOUR DE VOUS !

COUPON D'ENGAGEMENT RAPIDE pour faciliter le travail d'organisation (voir indication au verso)

Nom (ou groupe): ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Je vous communique l'engagement de ..... personnes dont ..... enfants, à participer à la Chaîne du 1er Juin.

Ces personnes n'ont pas d'engagement sur un autre coupon. Participation financière : .....(par chèque)

Joignez une enveloppe timbrée. *(2 frs minimum par personne)*

Choix de l'emplacement dans la chaîne :

Côté NANTES ☐ côté St NAZAIRE ☐ INDIFFERENT ☐ JE CAMPERAI AU CARNET LE 31 MAI ☐

Conformément à la loi "Informatique & Liberté" aucune des informations figurant sur ce coupon d'engagement ne sera utilisée pour la constitution de fichiers.

UN ACTE POUR GAGNER : S'ENGAGER TOUT DE SUITE

Chaîne humaine du 1er Juin

Où ?

Point central Le Carnet - St Viaud,
la chaîne se déploiera par les routes en direction de Nantes et St Nazaire.

Quand ?

Dimanche 1er Juin à 10 h 30 (chaîne constituée).

Comment ?

1. Découpez le coupon d'engagement ci-joint, inscrivez votre nom et le nombre de personnes qui s'engagent à participer avec vous. **Attention ! une même personne ne doit pas être indiquée sur plusieurs coupons .... gardez en mémoire la composition de votre groupe.**
2. Pour couvrir les frais d'organisation, nous vous demandons une participation de 2 frs minimum par personne. Merci de joindre un chèque à l'ordre de la *Fédération AntiNucléaire / Chaîne Humaine*.
3. Joignez une enveloppe timbrée autoadressée et faites parvenir le tout à l'une des adresses suivantes :

Fédération AntiNucléaire / Chaîne Humaine 5 allée Paul Eluard 44800 SAINT HERBLAIN
Fédération AntiNucléaire / Chaîne Humaine 76 rue Jean-Jaurès 44600 SAINT NAZAIRE
Fédération AntiNucléaire / Chaîne Humaine La Lande au Prince 44530 GUENROUET

En vous engageant dès aujourd'hui, vous accomplissez un acte important, vous faites déjà pression sur les pouvoirs publics. En faisant monter le chiffre des participants annoncé régulièrement dans la presse, vous assurez le succès de la mobilisation.

Grâce à votre enveloppe timbrée, nous vous enverrons, courant Mai, un plan indiquant votre place dans la chaîne (800 personnes au Km). Nous vous préciserons le lieu de stationnement des véhicules.

Programme provisoire

Rassemblement international - 31 Mai / 1er Juin

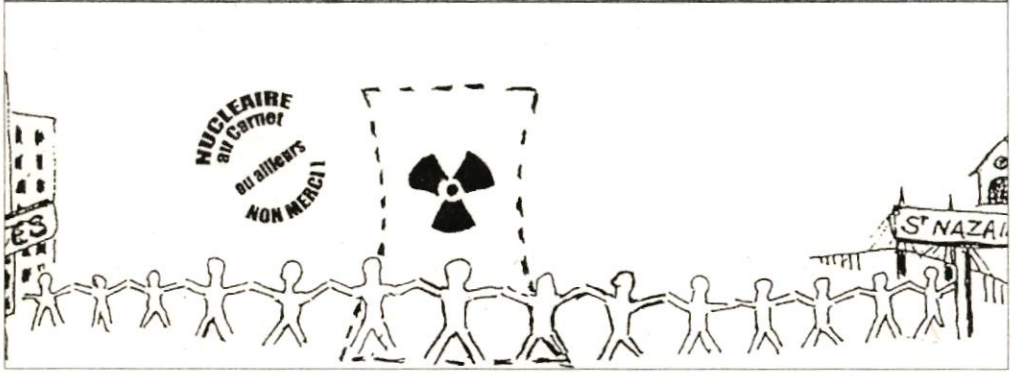
sur le site du Carnet - St Viaud (44) - ENTREE GRATUITE

Campings, restaurations et village associatif (pendant les deux jours)

Samedi 31 mai : forums (après-midi), **Gilles SERVAT et EV** en concert le soir suivi d'un grand fest-noz avec de nombreux groupes bretons

Dimanche : 10h30 chaîne humaine au départ du Carnet vers Nantes et St Nazaire puis concerts de soutien **(Claude BESSON, DIABOLO, etc...)** et forums

Ce rassemblement est organisé par la Fédération AntiNucléaire (regroupement de comités locaux et d'associations)



Formation et info pour les nouveaux

Une journée d'accueil-formation des nouveaux militants UDB (adhésion depuis 1995) aura lieu le samedi 31 mai, à Mûr-de-Bretagne, Village Vacances Vacanciels, de 9 à 17 h.

Accueil des participants à 9 h. Début à 9 h 30 : 4 thèmes seront proposés :

– **Historique de l'UDB** avec Jean-Jacques Monnier

– **Fonctionnement de l'UDB** avec Michel François

– **Les relations de l'UDB** avec R et PS et les autres partis régionalistes-autonomistes en Europe avec Christian Guyonvarc'h

– **L'aménagement du territoire** par Herri Gourmelin.

Un acompte de 50 F est demandé aux participants.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Yann Verney au 02.97.57.82.45.



Régions et Peuples Solidaires : 2e université d'été et 3e congrès du 20 au 24 août, en Catalogne

La fédération Régions et Peuples Solidaires, dont l'U.D.B. est membre fondateur, tiendra sa 2e université d'été et son 3e congrès du mercredi 20 août, à partir du déjeuner, au dimanche 24 août, déjeuner compris, en Catalogne du nord, à Pradès, au pied du mont Canigou.

Cet événement associera une partie réflexion et débats, centrée sur la préparation des élections législatives et régionales de 1998 (adoption des thèmes de campagne et des propositions communes, communication), et une partie détente chaque jour à partir de 17 h, avec la découverte de la culture catalane grâce au déroulement, en parallèle, de l'université d'été catalane. Spectacles gratuits tous les soirs.

Le coût du séjour tout compris est de 220 F par jour, soit 880 F pour 4 jours. L'hébergement peut être assuré aussi bien pour les personnes non accompagnées que pour les couples ou les familles.

Un bulletin d'inscription paraîtra dans les prochains numéros mais les adhérents et sympathisants de l'U.D.B. qui souhaitent participer à cet événement peuvent écrire d'ores et déjà à :

U.D.B., BP 203, 56102 An Oriant/Lorient cedex. Tél. 02.97.84.85.02. Fax 02.97.84.85.23.

Motion sur le procès des Bretons poursuivis pour délit d'hospitalité et sur la loi Debré contre le droit d'asile

adoptée par le Bureau politique réuni à Mûr-de-Bretagne le 16 mars 1997

Le Bureau politique de l'U.D.B.,

– rappelant que cinq Bretons seront jugés les 25 et 26 mars pour avoir hébergé des réfugiés politiques basques,

– considérant que les personnes mises en cause ont hébergé des citoyens de l'Union européenne dont l'intégrité physique pouvait être menacée dans l'hypothèse d'une expulsion vers l'Espagne (cf les rapports du Conseil de l'Europe, de la commission des droits de l'homme des Nations Unies et d'Amnesty International sur la pratique, toujours d'actualité, de la torture par la police espagnole).

1 - réitère sa condamnation sans réserve de tous les actes de violence contre les personnes, d'où qu'ils viennent, au Pays Basque comme en Espagne et appelle à un règlement politique du conflit qui soit fondé sur la reconnaissance par l'Etat espagnol du droit à l'autodétermination du peuple basque et sur le respect des droits fondamentaux de la personne par toutes les parties en conflit,

2 - renouvelle son soutien aux cinq Bretons qui seront jugés les 25 et 26 mars pour débit d'hospitalité,

3 - condamne très fermement la stratégie mise en œuvre depuis plusieurs années en Bretagne par les autorités politiques françaises visant à criminaliser celles et ceux qui perpétuent une tradition d'hospitalité et de solidarité ancestrale.

4 - constate que la Bretagne a servi de terre d'expérimentation pour les lois Pasqua et Debré, notamment dans le fichage et la répression contre les hébergeants,

5 - poursuivra son action pour l'abrogation sans réserve des lois Pasqua et Debré et inscrira cet objectif dans le programme de ses candidats aux élections législatives de mars 1998.

Liste des signataires :

Christian Guyonvarc'h, Yann Verney, Patrick Pellen, Sylvain Rabouille, Pierre-Yves Le Floc'h, Michel François, Robert Pedron, Damaris Merlet, Jean-Yves Drillet, Joël Guégan, Alan Hinault, Martine Dano, Stéphane Pean, Michel Genin, Jean-Jacques Monnier, Eliane Leclercq, Pierre Morvan, Jean-Marie Le Monier, Yves Jardin, Herri Gourmelen, Pierre Folgalvez, Bruno Le Clainche, Gwenael Henry, Roparzh Gicquel.



Justice spectacle

Le Barreau insulaire conduit par ses deux bâtonniers, a protesté contre les conditions, sans avoir à juger du fond, dans lesquelles le magistrat instructeur a procédé à l'interpellation de Maître Marie-Hélène Mattel. L'UPC élève une énergique protestation dans le même sens. Il est inadmissible que cette interpellation ait été faite à grand renfort de télévision avec des journalistes convoqués par le magistrat instructeur et la police. Cela est contraire à l'esprit du nouveau statut "de mise en examen" défini par le Code de procédure pénal qui cherche à préserver le secret de l'instruction et le principe que chacun est considéré comme innocent tant qu'il n'est pas condamné par un tribunal.



ARRITI 13-19/3/97

De même, l'UPC dénonce les descentes spectaculaires des unités spéciales (RAID, etc...) qui sont brutales, qui bousculent parents et enfants, les jetant à terre et les braquant de leurs armes.

Cette justice et cette police spectacle ne peuvent qu'heurter tout Corse et tout démocrate.

Communiqué de l'UPC (10/3/97)

La recherche de dons... c'est reparti pour 97 !

Après un nouvel accord commun entre Alsaciens, Basques, Bretons, Corses, Occitans et autres, nous reprenons cette année l'opération 1 million de francs en 10.000 dons !

Bien sûr, les fonds recueillis en 1996 restent acquis à nos formations politiques, mais cette fois, nous espérons obtenir le supplément de 1 MF apporté par l'Etat.

Voici un appel destiné aux militants et sympathisants de l'U.D.B. que chacun pourra entendre et mettre en pratique pendant les mois qui viennent !

D'autres informations viendront compléter cet appel chaque mois !

La loi du 19 janvier 1995, valable trois ans, permet d'attribuer une aide publique forfaitaire annuelle de deux millions de francs, à condition d'obtenir chaque année 10.000 souscriptions, dont 500 élus, pour un montant de un million de francs. Cette aide ne sera vraisemblablement plus accordée en 1998.

L'U.D.B. est donc concernée par cette aide publique et s'est associée avec d'autres partis autonomistes, régionalistes et écologistes afin de remplir les conditions exigées. En 1996 nous n'avons pas pu remplir ces conditions car l'agrément nécessaire à la collecte nous a été donné tardivement. En 1997, l'U.D.B. s'est fixé comme objectif de recueillir 500.000 F par 5.000 donateurs. En cas de réussite, l'Etat français versera un million de francs supplémentaires. Cette somme augmentera considérablement nos capacités de communication qui ne manqueront pas d'avoir une incidence sur nos scores électoraux et la prise en considération de nos analyses et propositions par nos amis et adversaires politiques.

C'est pourquoi je te demande de m'adresser ta souscription du montant qu'il te plaira (maximum : 50.0000 F). Même un petit chèque (de 10 F, 20 F...) est important car il contribue à atteindre le nombre de donateurs. Afin d'augmenter ce nombre, je te suggère de scinder ton don et de m'adresser un chèque établi par ton conjoint (signé par lui et de préférence sur deux chéquiers différents ou au moins avec indication du nom "de jeune fille" de la femme), tes enfants majeurs, tes parents...

Chaque donateur recevra un reçu qui lui permettra d'obtenir **une réduction d'impôt sur le revenu égale à 40 % du don** dans la limite de 5 % du revenu imposable (y compris les dons faits à d'autres œuvres). Ainsi deux souscriptions de 40 F chacune donnent droit à une réduction de 32 F et le coût réel est donc de 48 F. Le reçu ne mentionne pas le nom du parti bénéficiaire. Il est possible de faire un don à plusieurs partis politiques.

Pour la transparence, l'équité dans le financement des partis politiques, je compte sur toi pour m'adresser rapidement un ou plusieurs chèques, chaque personne ne pouvant signer qu'un seul chèque dans l'année.

Le chèque doit être établi à l'ordre de Assoc. de Financ. SOLIDAIRES RÉGIONS ECOLOGIE.

Je te remercie par avance de ta générosité et de ton soutien à une expression politique bretonne.

L'homme sacrifié

Que pèse le sort de l'homme en cette fin de siècle dominée par l'incompétence technocratique, l'appât éhonté du gain facile, l'abrutissante médiocrité des médias de masse ou encore l'impérialisme du calcul économique ? Peu de chose, en vérité. Partout progressent la misère matérielle et le mal de vivre. Partout émergent des îlots de prospérité surprotégés de leur inquiétant alentour. Le bonheur des uns, de plus en plus opulents, semble passer par le malheur des autres, de plus en plus nombreux. C'est la loi de la compétition... mondiale. A cette course échevelée et dantesque, peu d'élus et beaucoup de sacrifiés.

Un symbole finissant

Des individus, très peu nombreux, ont le pouvoir insensé d'ordonner le sacrifice. Sur une décision dictatoriale, le sort de milliers d'hommes est à jamais joué. Les "grands" patrons de l'industrie qui délocalisent leur production ou ferment brutalement des usines font peu de cas de la vie de salariés qu'ils n'ont jamais rencontrés. En revanche, ils connaissent fort bien les gros actionnaires. Ils ont partie liée avec eux. Que pèsent alors l'avenir difficile de familles ouvrières à l'aune du confort ouaté de ces messieurs de la spéculation débridée ?

La toute-puissance de l'économie a tellement éclaté la société, dénoué les solidarités, qu'il est devenu impossible, hormis quelques mouvements maladroits ou désespérés, d'empêcher de tels agissements inhumains. Le regard rivé sur le chiffre insuffisant de la productivité du travail, sur le coût salarial toujours trop élevé ou sur le cours boursier jamais assez haut, les gestionnaires ont désormais les coudées franches. Leur "culture" du lucre sans bornes a prospéré sur les ruines de la culture ouvrière.

Cette culture ouvrière, toute de pratiques d'entraide et d'esprit de solidarité, qui tenait en respect un patronat sans cesse à l'affût d'un mauvais coup, s'est désagrégée par pans entiers sous les assauts de la société de consommation et l'apparent nivellement des modes de vie qui en dépend. Il est loin le temps où les matins grisâtres déversaient sur le quai du Point du Jour à Billancourt des milliers de travailleurs résignés à une nouvelle journée de labeur mais au fond, peut-être, heureux d'une communion productive qui semblait avoir un sens. A cet endroit-là il n'y a plus rien aujourd'hui. Boulogne-Billancourt est devenue Boulogne-sur-Selne. Le bourgeois n'aime pas ce qui peut, de près ou de loin, lui rappeler la crasse ou les bruits qui ne lui sont pas familiers. Renault, c'est fini !

La manière employée par Louis Schweitzer pour réorganiser la production de sa firme est si révélatrice de ce qu'il est devenu possible de faire subir à des hommes qui ont tant donné, que les dirigeants politiques se contentent de faire mine d'être offusqués. Que l'on se rassure : seuls les salariés de Renault-Belgique ont le sommeil agité ces temps-ci. Leurs collègues européens savent que leur tour viendra et que l'on ne prendra pas avec eux davantage de gants. Ils n'ont qu'à attendre la bonne marche des affaires.

Tout est marchandise

Quand règne seul le Marché, la moindre chose, la plus petite part de notre vie peut devenir objet d'échange, de convoitise ou, à l'inverse, de désintérêt, d'abandon. Tout est mesuré, en positif ou en négatif. Tout est chosifié quand triomphe la marchandise. Trafic d'organes humains du Sud pauvre vers le Nord sans scrupules. Trafic d'enfants pour assouvir les fantasmes les plus ignobles. La vie ne se mesure plus que par le désir irrépressible du tout-consommateur. Puisque tout est marchandise, tout doit pouvoir être consommé.

On s'étonne de la multiplication de "faits de société" tels que meurtres d'enfants par d'autres enfants, crimes gratuits aux futiles prétextes, actes de pédophilie avec ou sans la mort des victimes, maltraitance d'enfants par leurs parents. Cet étonnement est surprenant. On ne peut laisser agir les forces incontrôlées de l'économie marchande et être ensuite surpris de l'affaiblissement de la vie humaine comme valeur morale. On a bien, sur l'autel du Profit, profané la vie de l'homme. En chacun, ensuite, s'insinue le risque d'une dérive vers ce qui hier lui apparaissait totalement interdit.

L'homme est d'abord perçu comme porteur d'une valeur économique réelle, potentielle ou réduite. Quand elle est réelle, on l'exploite, à fond. Quand elle n'est que potentielle, on cherche à la faire surgir, rapidement. Quand elle est réduite, on ignore celui qui est victime de cette malchance. La valeur morale, si difficile à quantifier, est, quant à elle, délaissée sans cesse davantage ou moquée par ceux qui ne vivent que pour l'Efficacité. Si ces derniers savaient qu'ils n'ont en fait que l'illusion de la vie !

Dans une telle approche de la société basée sur le rentable, l'homme est bivalent ; il représente une valeur marchande positive ou un coût. Le plus grave est que le tri est fait sur des impressions ressenties et des critères définis par une minorité qui tentera ensuite, et souvent réussira, à convaincre la majorité de la justesse du tamisage opéré au quotidien. Comment mieux faire accepter par l'opinion le traitement honteux infligé aux "sans-papiers" sans d'abord affirmer avec force qu'ils représentent un coût économique énorme pour notre société déjà si fragile ?

Il est temps de se lever, de dire que la solidité d'une société vient de la reconnaissance de la valeur morale de chacun de ses membres, que la valeur économique en découlera d'autant mieux qu'elle sera subordonnée à la première. Le chemin sera long quand certains, par des propos imbéciles, vous assènent que désormais la cellule de base de la société n'est plus la famille mais l'entreprise. Les familles belges et Louis Schweitzer divergent sans doute sur ce point, comme sur bien d'autres.

Yann FIÉVET

POBL VREIZH

- **Kernigelled ar goañv**

- **Brud Nevez Nevesaet**

Kernigelled ar goañv

gant Fañch Treger

Pempvet rann ha tregont :

NEVEZ-HAÑV AR FESTOÙ-NOZ

– Sell pegement a dud ! eme Jakez ar Sidaner d'e vignonez Annaig ar Rous ha d'e gamalad Yannig Lagadeg, ur paotr eus Pariz deuet da dremen e vakañsoù goañv e Glizarc'hant evit gwellaat e vrezhoneg.

– Ya, amañ ne vo ket aeset dañsal hiziv, eme Annaig.

Ur mor a dud a oa e gwirionez e sal ar gouelioù Plouarmel... Ur mor o treiñ en-dro warnañ e-unañ, o troidellañ gant gwagennoù hir ha plaen, ur mor sioul, kreñv ha nerzhus war un dro.

– Kement-se a dud a vez bep gwech ? a c'houlenn Yannig.



– Ya, alies e vez evel-hen. Abaoe un toullad bloavezhioù e ra ar festoù-noz kalz a berzh, eme Jakez.

En o c'hichen, harpet ouzh ar c'hontouer e oa daou yaouank o niveriñ anvioù strolladoù sonerien festoù-noz.

– Pipelodenn, Kastelodennoù Bro Plinn, Suner Gwad, Teuz, Me glev, Retrait de permis, eme unan.

– Ha P'tit dej', Loargann, L'Echo du Gouet, Hastañ, Dibenn, Skirien, eme egile.

– Ha Breuder Diwan, Tan ba 'n ti, klaskerien, Nerzhus, Sec'hedik, eme an hini kentañ.

– Ha Lapoused Noz, Ar Re-Yaouank, Tadig kozh, BF 15, Meskaj... eme an eil, ha c'hoazh e ankouaomp meur a hini.

– Roit peoc'h din gant ar strolladoù-se, eme ur paotr koshoc'h un tamm, harpet ivez ouzh ar c'hontouer. Ar gwellañ festoù-noz eo ar festoù-noz gant sonerien daou ha daou ha kanerien kan ha diskan. Aze emañ al lusk reizh, aze eo aeset dañsal, n'eo ket farandolennoù evel emaint oc'h ober aze. Sellit dioute ! Kalz re vuan ! 'Meus aon eo krog an tan en o reor !

– Ale, eme an hini en doa komzet da gentañ, arabat ober fae war ar gizioù nevez. Ar re yaouank a-vremañ a blij tizh dezhe ha gwelet e vez c'hoazh sonerien daou ha daou er festoù-noz ha kanerien kan ha diskan ivez, re-gozh ha re-yaouank ha krennarded zoken, ar pezh ne veze ket gwelet alies un toullad bloavezhioù 'zo.

– Gwir eo, eme egile, gwechall ne veze ket kalz a grennarded o vont war al leurenn da ganañ e brezhoneg.

– Ale, eme Jakez da Yannig ha da Annaig, ur bannac'h Korev a-raok mont da zañsal.

– Gwelloc'h eo mont da zañsal diouzhtu. Amzer a-walc'h a vo da evañ ur bannac'h goude, eme Annaig.

Hag int e-barzh an dañs. Just a-walc'h emañ ar vreuder Morvan o kanañ un ton plinn war al leurenn. An tri yaouank, sonn en o sav, kazel-ouzh-kazel start a zo douget gant an dañserien all hag e troont en-dro evel-se, skañv ha seder betek fin an dañs. E keit-se o deus amzer da sellet ouzh ar re all. Bez ez eus amañ tud a bep seurt oad evel kustum er festoù-noz, muioc'h ar re-yaouank koulskoude. Perak ? Perak e teuont niverusoc'h bremañ d'ar festoù-noz. Evit ar blijadur d'en em gavout asambles ? Ya, evel-just. Met bez ez eus traoù all diaes a-walc'h da zielfennañ : ar c'hoant d'en em wriziennañ en o bro c'henidik, da zifenn sevenadur Breizh gwasket abaoe kantvedoù, ar c'hoant ivez da nac'h plijadurioù "graet ha tout" ha sevenadur "kaoc'h-ki" kinniget e

Brud Nevez Nevesaet

Brud Nevez a oa "mizieg". Deut eo da vezañ "daouvizieg". Evit gwir ar c'houmanant-bloaz a dalveze evi 10 niverenn hepken. Brud Nevez a oa "mizieg", met gant un niverenn "Miz Even-miz Gouere" hag un niverenn "Miz Eost-miz Gwengolo". Vakañsoù d'an holl : lennerien ha renerien. Evel just. Bremañ e teuio Brud Nevez beb eil miz. Evel-se eo bet divizet gant ar skipailh : re a frejoù a zo bremañ gant ar Post. Gwelloc'hmarc'hat e vo gant 6 niverenn hepken. Arabat d'al lennerien klemm : kea tev e vo an dastumadenn e fin ar bloaz. An niverenn 201, da skouer, a ginnig 124 bajenn. Traoù war an daol !



E-penn kentañ an niverenn e vo kavet, evel kustum, barzhonegoù, (Visant Seite, Jeanne Nicolas-Saout pe tennet eus dornskridoù Ledan).

Ur pennad berr savet gant My Skaouidig, "Penaoz a ya an traou" : "An traou a zo o vond war o hiz". Hag ul listenn hir ha siwazh ! gwir ha gwirion : "Ya, kalz traou a ya war o hiz, me gav din".

Gant Thierry Chatel, "Iskisad koubladʼ". Un istor a-vremañ, skrivet a galleg hag e brezhoneg, hervez ar yezh dibabet gant an dud ! Un doare da farsal... war traoù sirius.

Jean-Claude Miossec en deus labouret kalz evit an niverenn-mañ. Da gentañ un istor "ijinet penn da benn", "Ur micherour nevez", istor e Brest, prestik goude ar brezel. Gant J.C. Miossec, ivez, eo bet troet e brezhoneg "The Model Millionaire", savet gant Oscar Wilde ha deut da vezañ, "Eur c'hlasker-bara ispisial", hag unan ispisial evit gwir.

Skrivet ivez gant J.C. Miossec "Eun taol-lagad war ar journaliou saozneg". Ha "Keleier, miz Du 96".

Adkavet e vo Jeffray Shaw gant un danevell, "Bag an noz", un istor e Kerne-veur, un danevell-polis. Hep an Ankou !

Evel just e vo kavet adarre e Brud Nevez nevesaet ar pennadoù gortozet. "Al leorioù" lennet ha barnet gant Charlez ar Gall. Hag "A beb seurt", notennoù savet gant ar rener Andreo ar Merser, plas dezhañ da lavar e vennozioù, krak-ha-berr.

Ha da echuiñ an niverenn "Roll pennadou Brud Nevez, niverenn 181 da 200", (da lavaret eo 1996). Un aezamant evit an dastumerien.

Ur blijadur eo bep taol lenn Brud Nevez. Gant ur brezhoneg tost da "vrezhoneg ar bobl" (ar bobl a-vremañ) ha c'hwennet mat, koulskoude, "lennegel" awalc'h evit plijout d'ar "re zesket". N'eo ket evidomp nag ur yezh "estren", nag ur yezh "ijinet".

Glaoda MILLOUR

Brud Nevez, Koumanat-bloaz. 6 Niverenn. 150 L. 6 ru Beaumarchais, 29200 Brest.

Niverenn 300 Al Liamm

Un darvoud eo a-dra-sur e buhez ar gelc'hegelaouenn da vezañ degouezhet gant an niverenn 300. Da lidañ seurt degouezh e krog an niverenn gant ur pennad fardet gant Tudual Huon, a zo ennañ ur preder war an hent bet graet, an dibaboù, an diaesterioù, an ezhomm a izili nevez er skipailh-ren.

En niverenn e vo techet al lenner da lammat war drede pennad romantkazetenn Yann Gerven, "Liv an hesk" : ne dostaer ket buan ouzh diskoulm an afer, met un dudi eo mont da heul ar skrivagner gant hentoù kammigellek Kernev-Uhel.

Doare kelskrid ur veaj er Baloutchistan hag en Afc'hanistan (ur gartenn a zo da sesaat striv al lenner) a zo gant danevell Lan Tangi "Eil sizhun an dispac'h" ; er broioù-se e laka ar beajour e vuhez en arvar hag e rank kontañ war ar chañs. Reun ar C'halan hor c'helenn bepred war al lennegezh hag avantur ivez a gaver en e bennad "Meven Mordiern hag impalaerouriezh Bro-C'hall. Ne vo ket Thierry Chatel war-lerc'h er feur-se, rak e bennad "Gwad skosat e-harz ar menez Beinn Nibheis" a gont beaj Charleza, ur vreizhadez yaouank, e Bro-Alba.

Gant Yvan Guehennec e vez kont a Geltia ivez, hag a varzhoniezh en e studiadenn ouiziek "Piv oa Taliesin ?" Barzhonegoù just a-walc'h a c'heller tanva e derou an niverenn, dindan sinadur Per Denez, Per Diolier ha Riwal Huon.

Hogen arabat e vefe ankounac'haat eñvorenn yaouankiz Erwan Tranvouez, "Soroc'helloù ti va eontr" e-lec'h ma trispleg penaos e teuas ar fotball da zistroadañ ar mell droad.

Hogen e vo meur a goumananter troet da lakaat e fri da gentañ en notennoù, gant ar c'hoant da gaout keleier. (Koumanant 180 lur, Per ar Bihan, 16 straed ar Fornioù Raz, 35400 Sant-Malo).

Marzhin GROGENNEG

Kernigelled ar goañv *(heul)*

pep lec'h hag e pep stumm gant marc'hadourien didu, pounner o yalc'h. Ar c'hoant c'hoazh da ziskouez ez int Breizhiz penn-kil-ha troad ha mennet da viret o fersonelezh.

Goude bezañ graet meur ha meur a zañs e ra an tri yaouank un ehan evit diskuizhañ e-pad ul lajat hag evañ ur bannac'h bier. Diaes tre eo tostaat ouzh an "daol santel" da-lâret-eo, ar c'hontouer, kement a dud ma 'zo peg dioutañ, en ozouez, evel-just, prezegennerien ar festoù-noz kustumet da dremen an holl abadenn ouzh ar c'hontouer ha da zibunañ tezennoù, ur werennad bier gante dalc'hmat en o dorn.

– Piv eo ar melegan bras, uhel ar gomz gantañ, er c'horn du-hont, a c'houlenn Yannig Lagadeg digant Jakez.

– Hennezh, eme Jakez eo Tad Maner ar festoù-noz.

– Tad Maner ar festoù-noz ? eme Yannig. Met an Tad Maner ne oa ket evit gouzañv an dañsoù.

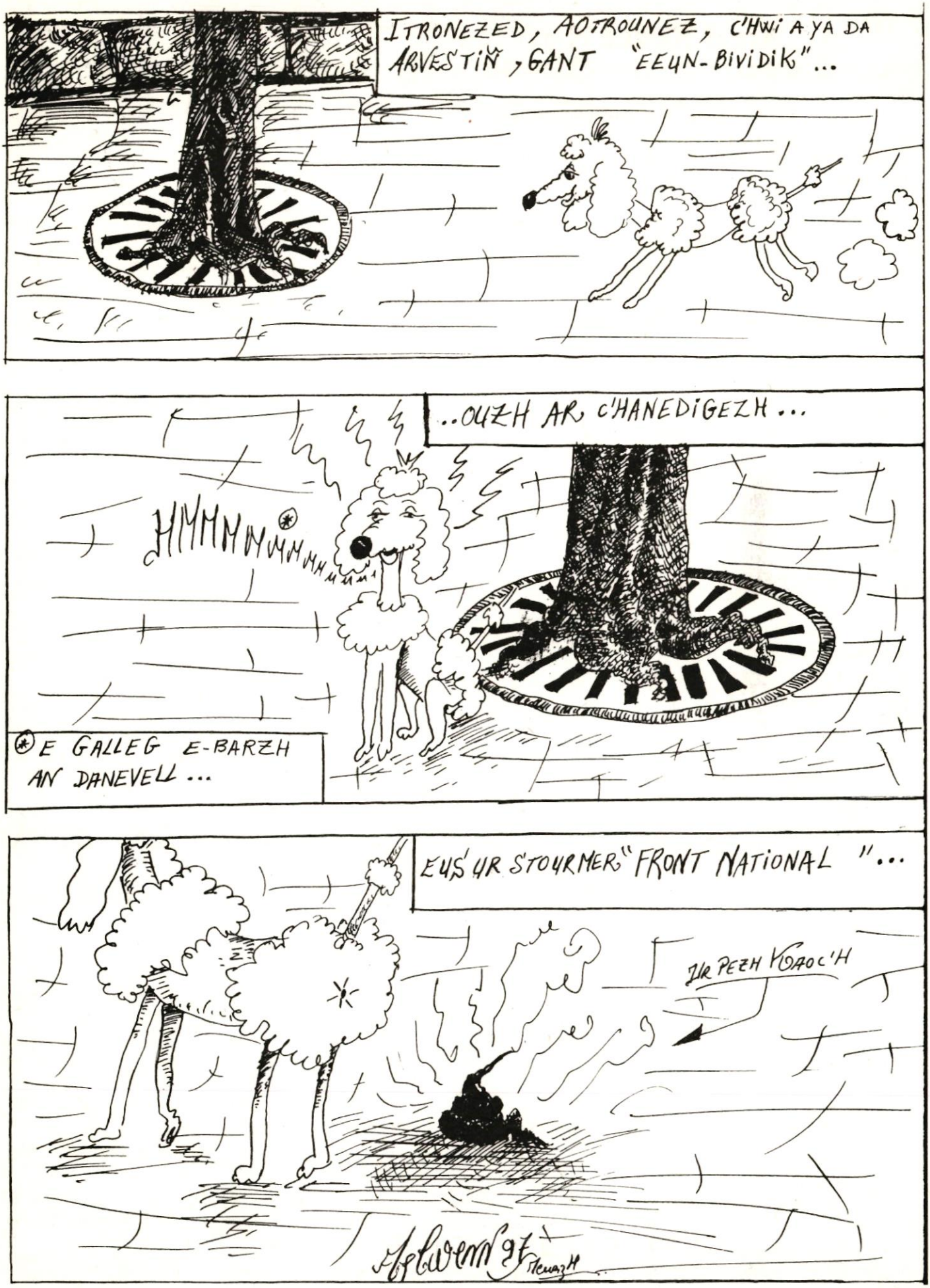
– Gwir eo. Met hemañ ne blij ket kement-se an dañsoù dezhañ, kennebeut. Ar pezh a blij dezhañ eo evañ Korev ha reiñ e vennozh pe gentoc'h e vallozh d'an dud all, d'an emsaverien all, dreist-holl.

Evel ma welez e vez bep seurt tud e-barzh ar festoù-noz.

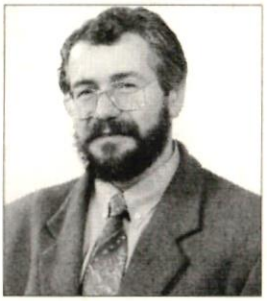
– Ya, 'meus aon e vez kavet integristed e pep lec'h.

– Ba ! eme Jakez, ne harzont ket an dañs da vont war-raok nag ar bed keltiek da dreiñ.

(Da vezañ kendalc'het)


ITRONEZED, AOTROUNEZ, C'HWI A YA DA ARVESTIÑ, GANT "EEUN-BIVIDIK"...
..OUZH AR C'HANEDIGEZH...
HMMMMMMMMM*
*E GALLEG E-BARZH AN DANEVELL...
EUS'UR STOURMER "FRONT NATIONAL"...
UR PEZH KOAOC'H

Une communauté de communes au service du développement dans l'Argoat



Une communauté de communes du Centre-Bretagne où l'on est assez optimiste, cela n'est pas commun. Un vice-président de communauté de communes qui soit un militant de l'Union Démocratique Bretonne, ce n'est pas si fréquent non plus. Deux bonnes raisons pour le "Peuple Breton" de rencontrer Patrick L'Héréec, par ailleurs adjoint au maire de Plounérin, en plein "Trégor rouge".

Peuple Breton : Peux-tu nous présenter la communauté de communes de Beg ar C'hra ?

La communauté associé huit communes : Lanvellec, Loguivy-Plougras, Plouaret, Plounérin, Plougras, Plounévez-Moëdec, Trégrom et Vieux-Marché. Cela représente 8.000 habitants sur un territoire intercommunal de 23.000 hectares environ. Il est intéressant de noter que ces communes ne correspondent pas à un canton entier : Tonquédec et Pluzunet se sont tournées vers la communauté du centre-Trégor autour de Cavan. On est à 15-20 kilomètres de Lannion, économiquement, c'est déjà le Centre-Bretagne, surtout au plan démographique. On est surtout tourné vers Guingamp, Callac et Guerlesquin.

P.B. : Quelle est l'origine de votre communauté de communes ?

En 1992, les communes du Trégor situées autour de la RN 12 ont décidé de fonder un SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique), pour promouvoir ensemble leur développement économique autour de l'échangeur de Beg ar C'hra, situé sur la commune de Plounévez-Moëdec, entre Guingamp et Morlaix, en bordure de la voie express.

Dans un premier temps, le syndicat a fait l'inventaire des terrains susceptibles d'accueillir une zone artisanale et industrielle. La viabilisation de la zone a été faite à l'occasion de l'installation de la première entreprise.

Puis, les élus ont fait évoluer le syndicat intercommunal vers la communauté de communes, pour jouer un rôle dans d'autres domaines, comme la culture, le sport, le tourisme, l'aménagement de l'espace et l'environnement. Il est vrai que l'Etat a encouragé le mouvement avec les aides accordées à l'intercommunalité.

P.B. : Aviez-vous déjà des activités industrielles auparavant ?

Oui. Près de la gare de Plounérin, il y avait la grosse usine d'aliments pour le bétail Breiz-Al, qui emploie 32 personnes. Elle appartient à Bourgoin et au groupe morbihannais Guyomarc'h et fabrique de la nourriture pour porcs à partir de déchets de poulets venus des abattoirs Bourgoin (ex-Tilly) à Guerlesquin.

L'usine nécessite un gros transport de fret par rail : deux trains entiers par semaine au moins. A Guerlesquin, à 9 kilomètres de Beg ar C'hra, l'abattoir de volailles Bourgoin emploie environ 700 personnes, dont pas mal de la communauté de Beg ar C'hra.

Par ailleurs, sur Loguivy-Plougras, l'usine des jouets Nathan est là depuis longtemps. Elle vient de rapatrier une fabrication délocalisée en Chine. Là-bas, il y avait des défauts et des contrefaçons. Du coup, l'usine bretonne est confortée et emploie 60 personnes environ. Les employeurs apprécient la main-d'œuvre bretonne, son sérieux... et les salaires locaux, faibles. Il y avait aussi la STAT, une société de transports routiers, aussi installée à Beg ar C'hra.

P.B. : Quels résultats ont été obtenus ?

Une première entreprise s'est installée, l'AIPB (application industrielle de plastique de Bretagne). Au départ, il s'agissait uniquement de sous-traitance pour les "jeux Nathan". Depuis, l'entreprise a réussi à diversifier ses marchés : téléphonie, bouchons de bouteille, cartes de crédit. Il y a maintenant une soixantaine d'emplois, dont 45 contrats à durée indéterminée. Sept emplois supplémentaires à durée indéterminée vont être créés à la suite d'un accord sur la réduction du travail à 33 heures en échange du travail en quatre équipes, 24 heures sur 24. Les salaires restent au même niveau. La collectivité avait construit le bâtiment pour le louer à l'AIPB. Depuis, l'AIPB a pu le racheter.

Une seconde entreprise, ATOM (atelier des techniques d'outils et de moules), vient de se créer et fabrique des moules pour l'injection plastique. Six personnes y travaillent. Cela pourrait passer progressivement à douze dans les deux années à venir.

Nous avons aussi des terrains à Vieux-Marché, en bordure de la voie ferrée, mais c'est le voisinage de la RN 12 qui semble actuellement plus porteur. Nous venons de connaître un échec dans nos contacts : une entreprise de transports préfère s'installer à Landerneau pour être plus près de Brest. Nous poursuivons aussi nos contacts auprès d'artisans.

P.B. : Outre l'économie, quels sont vos domaines d'intervention ? Avec quels partenaires ?

Surtout l'environnement, le tourisme, les sentiers de randonnée, le logement, la culture, le sport, les déchets... Nous travaillons avec beaucoup d'autres structures, notamment le Pays de Trégor, une association qui regroupe deux cantons du Finistère, Plouigneau et Lanmeur, et les cantons de Plestin et Plouaret. A part les syndicats qui s'occupent des collèges publics, le niveau cantonal est obsolète. Le niveau départemental aussi.

Les chemins de randonnées sont mis en valeur dans le cadre du Pays de Trégor. On réalise un fascicule avec les sentiers et le patrimoine. On a pu acheter l'étang du Moulin Neuf, à Plounérin (16 hectares). Avec le domaine qui l'entoure, également racheté, cela représente un ensemble de 53 hectares, c'est un ensemble exceptionnel avec des landes, taillis et marais. Le peuplement végétal et la faune de zone humide sont exceptionnels. Un travail de restauration et de mise en valeur est à mener, ce qui suppose de limiter la fréquentation de manière raisonnable.

En sport, la communauté aménage un terrain de rugby pour le club "Kreiz Treger", premier club sportif communautaire.

Pour les ordures ménagères, on avait pensé mettre en place une déchetterie communautaire à Plounévez-Moëdec. Cela ne donnait pas entière satisfaction et l'on s'oriente vers deux mini-déchetteries locales. C'est frappant comme les gens font l'effort d'aller y trier leurs propres plastiques et le verre. Chaque commune a aussi son "coin propre" (collecte du verre, du papier et du plastique).

Au niveau du Trégor, il aurait déjà fallu travailler dans le sens du tri et du recyclage avant de faire construire une énorme usine d'incinération des ordures comme on le fait actuellement à Pluzunet. Il nous faut promouvoir la réutilisation des produits recyclés.

Pour le logement, on a constaté une forte demande de logements locatifs en zone rurale, pour les jeunes qui vont travailler dans l'agro-alimentaire hors de la communauté. On a mis en œuvre un PLH, ou plan local d'habitat, suivra une opération programmée pour rénovée ou construire des logements, partout où il y a des demandes : à Loguivy, Plounérin, Plouaret, Plounévez notamment.

P.B. : Tu n'as encore rien dit du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture...

On travaille aussi avec des communes de cinq communautés de communes voisines pour une opération programmée conduisant à une relance du commerce et de l'artisanat en milieu rural (OPARCA). On en est au stade du diagnostic, qui entre dans le cadre du plan Etat-Région. L'action proprement dite, c'est pour 1998.

Dans l'agriculture, il y a un intérêt marqué pour les productions "bio", mais encore peu d'installations effectives...

Dans les cantons de Plouaret et de Plestin, une opération groupée d'aménagement foncier est en cours. Elle a pour but d'assurer l'installation de jeunes agriculteurs en améliorant la rentabilité des exploitations et la diversification des productions.

P.B. : Tes conclusions ?

La communauté de communes est le bon niveau pour l'aménagement de l'espace, pour l'environnement, pour l'action économique. Pour l'emploi, c'est plutôt le bassin d'emploi ou le pays. Cela donne des moyens d'action sur le territoire de communes qui sont trop petites par elles-mêmes. Cela permet aussi de mobiliser des aides qu'on n'obtient pas autrement.

P.B. : Tu n'as été battu que d'une voix pour la présidence du SIVU, qui a précédé la communauté...

C'est vrai, mais la communauté fait du bon travail. Si on veut pouvoir vivre en Bretagne, il faut relever ses manches et apprendre à travailler ensemble !

Interview recueillie par Jean-Jacques MONNIER

Charte Européenne L'heure des leurres !



Après des définitions et options générales, la Charte Européenne dresse des objectifs et principes et définit des mesures destinées à promouvoir les langues dites "régionales ou minoritaires" dans la vie publique (enseignement-justice-médias-vie sociale et économique, etc.).

Bien que le mécanisme en soit souple, la Charte est cependant un statut contraignant que les États signataires s'engagent à respecter. Ils devront en particulier présenter au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe des rapports sur les mesures prises pour son application, rapports qui seront examinés en détail. Les citoyens pourront poursuivre l'État en cas de non observation devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Tout cela est contraire à l'idéologie centralisatrice et fort ennuyeux pour les gens qui nous gouvernent alors que cela ne pose pas de problèmes particuliers dans la plupart des autres états européens.

Après une longue histoire durant laquelle la France s'opposa régulièrement à son évolution, la Charte avait été adoptée par le Conseil des Ministres du Conseil de l'Europe, le 24 juin 1992. 21 États avaient voté pour, 1 contre (la Grèce) et 4 s'étaient courageusement abstenus : La France, La Grande-Bretagne, Chypre et la Turquie. N'arrivant pas à la bloquer, la France tenta d'en réduire l'efficacité en demandant que ce soit une simple RECOMMANDATION (juridiquement sans effets contraignants) et non une CONVENTION.

Devenue cependant "CONVENTION", elle était ouverte à la signature des États le 5 novembre 1992.

LEURRE DE PLAIRE

Les ministres, les présidents de la République, voudraient cependant nous faire croire à une quelconque bonne volonté de leur part alors que leur seule politique consiste à gagner du temps avant de verser des larmes de crocodiles sur les langues défuntes.

En 1992, les députés et sénateurs, à l'unanimité, ont voté un **"amendement surprise"** à la Constitution Française, disant que **"La langue de la République est le français"**. Prétexte invoqué, se protéger contre l'anglais, en Europe en particulier. Profession de foi unanime : Cela n'aura aucune conséquence pour les langues dites "régionales."

Pour le moment, cette modification de la Constitution,faisant de la France le seul Etat européen n'ayant qu'une langue, officiellement, théoriquement... n'a aucune application internationale pratique. Sa seule utilisation se fait contre les autres langues encore vivantes dans l'hexagone, contrairement à tout ce qui avait été annoncé... à l'usage de ceux qui voulaient bien faire semblant d'y croire.

Quant à la Charte, tout le monde est pour, mais il se trouve des ministres pour craindre que sa signature ait des conséquences pratiques en France, dans le domaine de la justice par exemple. ***Par définition, s'il n'y avait aucune conséquence, à quoi servirait-il de la signer et pour nous de la réclamer ?***

Le 15/12/92 : François Mitterrand écrivait :" **Il ne me semble pas que le 2e alinéa de l'article 2 de la Constitution soit de nature à faire obstacle à cette évolution"** prétendument favorable à nos langues. **"J'inclinerais même à penser... que la loi du 25 juin 1992 peut contribuer à dissiper les ambiguïtés qui ont souvent contrarié, dans le passé, l'élaboration d'un statut des langues régionales..."** ***A qui faire gober qu'un homme aussi informé ait pu croire un instant à ce qu'il disait ?***

D'ailleurs, le 28 avril l981, ne s'était-il pas engagé : **"Si je suis élu Président, je demanderai au prochain gouvernement de soumettre cette proposition de loi au parlement".** En 14 ans il n'en trouva pas le moment.

Son successeur faisait part de la même **"bonne volonté"** ou **"niaiserie savamment étudiée"** il y a peu à Kemper, déclarant que lui aussi était favorable à la signature de la Charte Européenne. ***A qui faire gober qu'un homme aussi informé ait pu croire un instant à ce qu'il disait ?***

L'avis donné par le Conseil d'État n'est qu'un avis non contraignant. Le Gouvernement peut passer outre s'il le veut, signer et ratifier cette Charte. Il peut aussi remodifier la

Constitution en y incluant non plus la reconnaissance d'une seule mais de toutes les langues vivantes en France.

Des centaines d'élus de toutes tendances, de maires, de conseils municipaux d'associations, de syndicats de groupements politiques divers, le Conseil Régional de Bretagne , le Conseil Économique et Social, le Conseil Général du Finistère, les maires de toutes les grandes villes de Bretagne comme Nantes, Rennes, Quimper, Lorient mais aussi d'autres régions comme Strasbourg la région Alsace et bien d'autres le demandent. **C'est donc une exigence démocratique.**

Si la France refuse de répondre positivement, elle ne fera que se situer, une fois de plus, au plus bas de l'échelle démocratique européenne, très loin derrière "La jeune démocratie espagnole" par exemple, au même niveau que l'État TURC, massacreur de Kurdes. **"Dis-moi qui tu hantes et je te dirais qui tu es !"**

Yannig BARON



Yann JÉGOU.

Yann Jégou nous a quittés brusquement le 24 janvier dernier, le jour de ses 45 ans. Homme de conviction, de réflexion et d'action, militant de la langue et de la culture bretonnes, il anima longtemps Skol An Emsav, qu'il représenta au sein du Front Culturel Progressiste Breton. A Rennes, militant associatif, il fut le président fondateur de l'UPRACB (Union du Pays de Rennes des Associations Culturelles Bretonnes) en 1978, qui pérennisa l'existence d'un lieu fédérateur.
Il s'investit dans l'OSCR (Office Social et Culturel Rennais) et en fut le trésorier.
Membre de l'U.D.B., il figura sur la liste d'Union de la Gauche en 1983 à Rennes.
"Le Peuple Breton" présente ses condoléances attristées à ses enfants, Glen et Bleunienn, à Lena, ainsi qu'à sa famille et à tous ses amis.

12 avril : Journée européenne des langues
Manifestation bretonne pour la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires



Il a été décidé de la constitution d'un Collectif Breton pour la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires.

Son objectif est de doter la langue bretonne d'un statut de droit et de démontrer le potentiel de mobilisation en faveur d'un tel statut.

Le collectif exige que le Président de la République prenne toutes les dispositions nécessaires à la signature, la ratification puis l'application de la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires, y compris par la révision, si nécessaire, de la Constitution.

Cette démarche légitime est conforme aux déclarations du Ministre de la Justice, Michel Vauzelle devant l'Assemblée Nationale lors des débats concernant l'amendement de l'article 2 de la Constitution, voté en 1992.

Il a été décidé, suite à l'avis négatif du Conseil d'État, s'appuyant sur cet article, d'appeler à une **grande manifestation unitaire :**

le samedi 12 avril,
Journée Européenne des Langues, à Pondivi (Pontivy),
place Aristide Briand, à partir de 15 heures.

Un appel est lancé à toutes les associations et personnalités du monde culturel, politique et professionnel pour rejoindre le collectif dans ce projet et apporter leur soutien à cette manifestation.

Lorient s'engage et interpelle le gouvernement

Sur proposition du groupe Bro An Oriant Ecologie-Solidarités, qui regroupe quatre élus U.D.B. et l'écologiste Dominique Bourbao, et avec le soutien de l'ensemble de la majorité municipale (PS-PC), une motion relative à la Charte du Conseil de l'Europe a été soumise à l'examen du conseil municipal de Lorient le 20 mars. Cette motion, ci-dessous, a été adoptée à l'unanimité. Ce texte est également relayé par les autres élus U.D.B. dans leurs communes respectives.

Motion relative à la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires

Considérant que la protection et la promotion des langues régionales ou minoritaires, dans les différents pays et régions d'Europe, représentent une contribution importante à la construction d'une Europe fondée sur les principes de la démocratie et de la diversité culturelle,

Considérant que l'absence de statut juridique pour ces langues en France menace à tout moment les quelques avancées obtenues ces dernières années et perpétue un état de discrimination linguistique qui porte atteinte à l'image de la République en Europe,

Considérant que le Président de la République s'est exprimé le 29 mai 1996 à Quimper, en faveur de la signature et de la ratification par la France de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires,

Considérant que le Conseil d'Etat vient de rendre, à la demande du gouvernement, un avis facultatif défavorable en se fondant sur le nouvel article 2 de la Constitution qui dispose, depuis 1992, que *"la langue de la République est le français",*

Considérant que les auteurs de cet amendement constitutionnel, MM. Jacques Toubon et Alain Lamassoure, et le gouvernement de l'époque s'étaient entendus lors du débat parlementaire pour ne pas opposer le nouvel article 2 aux initiatives ultérieures en faveur des langues régionales ou minoritaires,

Le Conseil municipal de Lorient demande instamment au gouvernement de signer, pour approbation, la Charte du Conseil de l'Europe et de mettre en œuvre le processus de ratification par le Parlement en travaillant à la mise en cohérence constitutionnelle et législative nécessaire.

Le conseil municipal de Lorient,
du 20/3/97

...que Patrick Le Lay, PDG de TF1, balance tranquillot : *"Mon grand-père ne s'exprimait qu'en breton... Vous ne trouverez pas plus fervent défenseur que moi sur ce sujet. Les Français ont colonisé la Bretagne... Il est indispensable qu'il y ait une télé en breton, mais aussi en basque et en corse... une télé que le gouvernement devrait mettre en place".* Diagnostic du Docteur Tartaro : au poste où il est, ou Patrick a reçu un menhir sur la tronche, ou il a chuqué un tonneau d'hydromel.

Extrait d'ENBATA du 20/3/97

Hommage à Guillevic, poète de l'essentiel

L'U.D.B. rend hommage à la mémoire d'Eugène Guillevic, né à Carnac en 1907.

Poète de la diaspora bretonne, il puisa souvent son inspiration dans la force des paysages de sa terre natale, le choc de la pierre et de l'océan. Guillevic parlait à l'âme plutôt qu'à l'esprit, dans une langue sans emphase, directe et pourtant travaillée pour ne retenir que l'essentiel. La nature était chez lui une source d'étonnement et d'émerveillement jamais tarie. Des recueils comme "Terraqué" ou "Carnac" témoignent de l'importance des éléments primordiaux dans son œuvre. Il abordait de la même façon l'homme dans sa vie quotidienne et ses gestes anodins.

Traduit en plusieurs dizaines de langues, plusieurs fois cité pour le prix Nobel de littérature, Guillevic restera comme l'un des principaux auteurs bretons du siècle.

Christian GUYONVARC'H,
le 21/3/97

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Région Alsace
CONSEIL RÉGIONAL

Séance plénière du Conseil Régional d'Alsace du 30 octobre 1992



MOTION
relative à la signature de la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires

Le Conseil Régional d'Alsace se félicite de l'adoption par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, le 24 juin dernier, la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires sous la forme d'une convention.

Cette nouvelle convention qui offre de véritables garanties aux langues régionales et notamment à celles qui sont dépourvues de toute protection juridique, qui sont pourtant des éléments importants du patrimoine culturel européen, sera officiellement ouverte pour approbation à la signature des Etats Membres le 5 novembre prochain au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Le Conseil Régional d'Alsace conscient du fait que la protection et la promotion des Langues Régionales ou Minoritaires dans les différents pays et régions d'Europe représentent une contribution importante à la construction d'une Europe fondée sur les principes de la démocratie et de la diversité culturelle, dans le cadre de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale.

CONSIDÉRANT que la Charte apporte enfin à la fois de la culture et un supplément d'âme pour une construction européenne souvent ressentie comme matérielle, froide et technocratique ainsi que l'a amplement démontré le débat autour du Traité de l'Union Européenne,

CONSIDÉRANT que rien ne s'oppose dans notre droit à l'adhésion et à l'approbation par la France de la Convention Européenne des Langues Régionales et ne revêt pas l'aspect d'une simple recommandation,

CONSIDÉRANT que l'article 2 nouveau de la Constitution, qui dispose que le français est la langue de la République, n'y fait nullement obstacle,

CONSIDÉRANT qu'il serait regrettable qu'il y ait en ce domaine une Europe à deux vitesses entre pays signataires et pays non signataires,

DEMANDE instamment au nom de la Région Alsace au Gouvernement de signer pour approbation la Charte Européenne dès l'ouverture à la signature le 5 novembre 1992 à Strasbourg.

MOTION adaptée à l'unanimité
par le CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE
en sa séance du 30 octobre 1992

Dazont - Syndicats Étudiants de Bretagne/Sindikajoù Studierien Breizh

Étudiants en breton, pour l'enseignement bilingue

Les étudiants en breton n'ont pas de concours qui répondent réellement à leur formation, alors qu'avec la croissance exponentielle de l'enseignement bilingue (public, Diwan, privé) de réels débouchés existent.

Nous, signataires de cette pétition, demandons :

- **Un Concours de professeurs des écoles spécifiques à l'enseignement bilingue breton-français.**

La fonction de professeur des écoles bilingues demande des qualités spécifiques (maîtrise de la langue bretonne, pédagogie liée au bilinguisme...) et relève de besoins spécifiques et prévisibles. Pourtant chaque année dans l'enseignement public, des classes bilingues réunissant des effectifs suffisants ne peuvent s'ouvrir faute d'enseignants. Or, de nombreux étudiants disposant d'une licence de Breton ou d'une maîtrise enseignements bilingue pourraient répondre à cette demande si une formation et un concours spécifiques étaient créés. Il est donc urgent de faire concorder la formation avec les besoins faciles à prévoir. Si un directeur de supermarché a besoin de 30 caissières, il n'organise pas un concours pour magasinier !

- **Un CAPES de breton monovalent.**

Le CAPES de breton est à l'heure actuelle bivalent (à la différence de la Corse), c'est-à-dire qu'il doit être associé à une autre matière (maths, ...). Ceci a pour effet de limiter le nombre de candidats à se présenter au concours (imaginez un candidat au CAPES d'histoire-géo qui doit également préparer les maths pour l'obtenir !) et de justifier ainsi le très faible nombre de postes alloués. Or de nombreux postes restent à créer, puisque beaucoup de collèges et de lycées n'offrent toujours pas l'enseignement du breton à leurs élèves, alors que la demande est réelle et correspond à un droit.

- **Un CAPES dans toutes les disciplines avec mention langue bretonne.**

Ceci pour répondre aux besoins de l'enseignement secondaire bilingue. Une telle option a déjà été obtenue pour le CAPES de lettre à Tahiti, en Occitanie et en Catalogne. Notons également que la nouvelle maîtrise enseignement bilingue de Rennes a été créée à cet effet.

	Anv/Nom Raganv/Prénom	Chomlec'h/Adresse	Signadur/ Signature
1			
2			

A photocopier, disperser et renvoyer dès que possible à : DAZONT Pétition, 8 straed Hoche, 35000 ROAZHON / RENNES.

"Faire boire un peuple, c'est le faire taire"

En novembre dernier, avait lieu à Châteaulin un journée d'étude organisée par l'association Kinnig, la C.A.F. du Sud-Finistère et le mouvement Ar Falz sur le thème "Insertion sociale et culture bretonne". Michel Abaléa, animateur au Comité Départemental de Prévention de l'Alcoolisme du Finistère, a assisté à cette journée et nous explique les résonances qu'ont eues en lui les propos entendus.

P.B. : ***Quelles réflexions t'inspirent cette journée ?***

Michel Abaléa : L'intérêt de ce genre de journée était de penser autrement ce que l'on fait. Dans les actions de prévention contre l'alcoolisme, nos missions relèvent de dispositifs de l'Etat. On doit donc appliquer des mesures avec les mêmes mesures qu'à Nice, Paris ou Strasbourg bien qu'ayant une marge de manœuvre non négligeable sur le plan départemental.



Ce qui était intéressant à Châteaulin, c'est que j'y ai rencontré des gens qui avaient réfléchi en termes d'environnement sociologique et culturel, ce qui différencie notre action de celle menée dans d'autres régions. Il s'agissait donc d'engager une politique sociale de proximité, loin des décisions technocratiques, des mesures mal comprises, car éloignées de la réalité quotidienne des citoyens.

J'ai été sensible à un mode de réflexion qui intègre notre histoire comme paramètre dans l'observation et la pratique en travail social. J'ai été frappé du fait que nous sommes submergés par une culture autre, la culture française, alors qu'en parallèle, existe une autre culture, étonnamment riche et foisonnante. Et cette réalité est dissimulée, dévalorisée, pour nous faire douter de nous-mêmes. Cette immense richesse est méconnue de la majorité des Bretons. Nous ignorons notre passé, notre mémoire. Or, une conscience bretonne contemporaine passe par une mémoire authentique et non falsifiée, comme celle de nos livres d'histoire qui racontent aux enfants un passé qui n'est pas le leur. Je ne suis pas un spécialiste de la société bretonne, excepté peut-être dans le domaine de l'alcoolisme en Bretagne. Et là aussi il faut sortir des clichés et considérer l'immensité et la complexité de la souffrance accumulée en Bretagne par ce fléau.

Avec chaque cas, on a affaire à une histoire individuelle. Mais j'ai le sentiment qu'on ne peut pas en rester là, qu'on ne peut pas en rester à une analyse en termes de personne et de psychologie. Les comportements individuels sont liés à l'environnement historique et socio-culturel, et aux comportements de groupe. C'est par cette approche pluridisciplinaire que je me suis intéressé à mes propres racines bretonnes. Car moi aussi plus jeune, j'ai vécu l'image d'Epinal des Bretons alcooliques, une image très lourde à porter, qui me conduisait au sentiment que j'étais réduit à moins que rien.

P B. : ***Comment as-tu évolué ?***

Michel Abaléa : Avec le recul, avec une réflexion menée sur le phénomène de l'alcoolisme, j'ai commencé à me poser des questions, sans avoir toujours les réponses. J'ai ainsi pu sortir du discours moral sur l'alcoolisme, considéré comme une maladie pour la première fois par Magnus Huss à la fin du XIX^{e} siècle seulement. Parmi les facteurs de l'alcoolisme massif en Bretagne, qui date de la fin XIX^{e} siècle, on peut entre autres noter les incidences de l'exode de la population rurale dans les villes, mais aussi les conséquences de deux guerres successives (1870 et 1914-1918). Les guerres et l'exode rural ont donc préparé un terreau favorable à un alcoolisme massif et brutal. Auparavant, les Bretons buvaient seulement au moment des fêtes.

Mais il y a autre chose, un parallèle troublant entre la courbe de l'alcoolisme et la courbe de la perte du breton. Il y a là un facteur d'aggravation indéniable sans qu'on puisse avoir assez de recul pour l'analyse. Ce facteur n'est pas assez pris en compte et le nier serait une grave erreur. Car un silence de plomb s'est abattu sur plusieurs générations à propos du changement de langue. Les gens sont muets là-dessus, à part quelques trop rares témoignages, quand nous avons affaire à un véritable traumatisme collectif. Et l'alcoolisme est peut-être un symptôme de ce silence, car "faire boire un peuple, c'est le faire taire" pour paraphraser la réflexion du Docteur Maisondieu, psychiatre des hôpitaux : "Faire boire, c'est faire taire". Réhabiliter la mémoire, c'est débloquer quelque chose de profond, ouvrir à nouveau les possibilités de communiquer, c'est lutter contre la souffrance, la confusion mentale la violence, la folie.

P.B. : ***Et ton travail ?***

Michel Abaléa : Je travaille dans le domaine de la prévention de l'alcoolisme, entre autres par l'utilisation de l'expression théâtrale, ou tout autre moyen permettant aux gens de réfléchir ensemble, de prendre de la distance par rapport à l'alcoolisation, de se demander quel plaisir il y a à consommer de l'alcool. Dans les entreprises, dans les écoles : chaque fois, réfléchir sur l'alcool, c'est s'interroger sur les valeurs qu'on veut défendre. Et chaque fois, ce sont des histoires de personnes et d'environnements, que des occasions, des lieux nouveaux modifient et font évoluer. C'est un travail sur le long terme, sachant que le plaisir de créer ensemble peut être plus fort que l'envie de boire. Dans une entreprise, le bien-être des salariés aura par ailleurs des répercussions positives sur la productivité. En milieu scolaire, une réflexion sur l'alcoolisme et les toxicomanies des adolescents dans le cadre des "Comités d'environnements sociaux" favorise la communication et l'écoute.

Et puis un travail de création artistique, – du théâtre par exemple – par des adolescents pour des adolescents provoque une dynamique très riche, très foisonnante.

Il me semble que toute action qui améliore la communication, l'intégration dans un groupe, la prise en compte des capacités d'un individu, c'est de la prévention.

P. B. : ***Des exemples ?***

Michel Abaléa : Le Collège de Plougastel a décidé par exemple de proposer aux écoliers de 6^{e} de passer trois jours au Centre de Découverte de l'Environnement de Gorre-Menez. Ce séjour en vie collective avec les enseignants, dans un but de découverte du milieu rural, a favorisé la constitution d'un groupe homogène, l'intégration de chacun, la solidarité. C'est une action de prévention efficace. Tout ce qui favorise l'apprentissage, la connaissance, la rencontre, le dialogue, toute action culturelle en un mot, constitue une barrière infranchissable contre l'alcoolisme et la toxicomanie. Car un acte de création culturelle donne un sens à la vie, remplit l'existence d'un individu de sens. Le travail théâtral par exemple est un acte important pour les jeunes. Plus tard, ils n'oublieront pas ce moment privilégié où ils ont vécu un acte créateur fort. C'est la meilleure réponse à opposer à l'alcoolisation massive, qui est destruction de soi, et souvent, par ricochet, de son entourage.

Propos recueillis par Alain KERVERN

Droit de réponse

Dans le numéro de février du Peuple Breton, vous insultez le mouvement Génération Ecologie en faisant un jeu de mot douteux. Entre l'U.D.B. et G.E. il y a certes d'importantes divergences mais celles-ci justifient-elles le ton employé ? Nous ne le croyons pas. Certains points nous réunissent aussi (ne sommes-nous pas deux partis démocratiques défendant chacun à sa manière le patrimoine du pays ?) et suffiraient à justifier un respect mutuel. Vous semblez reprocher à G.E. d'avoir en la personne de Brice Lalonde un véritable leader. Certes l'U.D.B. ne peut se prévaloir de la présence à sa direction d'une telle figure et c'est peut-être cela qui vous dérange. En outre était-il nécessaire de rappeler l'appartenance – il y a de cela bien longtemps... – d'Alain Madelin à Occident. Le personnage dérangerait-il à ce point qu'on ne trouvât pour s'y opposer aucun véritable argument ? Venu – en voisin – aux journées de Saint-Briac, il ne fait pas du reste partie de G.E. mais sa présence s'inscrivait dans le débat d'idées que nous prônons.

G.E. Finistère

Nous assumons

Au-delà du ton satirique, l'article que Génération Ecologie nous reproche était effectivement sévère pour Brice Lalonde et nous l'assumons. Puisque l'occasion nous en est fournie, mettons les points sur les i.

Lalonde, l'homme à l'écharpe verte, s'est fait connaître du grand public lors des élections européennes de 1979 (après avoir soutenu la candidature de René Dumont à la présidentielle de 1974) en bataillant contre le programme électro-nucléaire français initié par la droite pompidolienne. Depuis deux ans il soutient un président de la République qui vient d'autoriser le lancement du projet de centrale nucléaire du Carnet en Basse-Loire. Les Bretons apprécieront...

En 1993, Lalonde, ancien ministre de Rocard, présentait 250 candidats aux législatives dans le cadre de l'Entente des Ecologistes. Sur la base des résultats obtenus par ces candidats, dont beaucoup ne se reconnaissent plus dans l'orientation droitière du président à vie de GE, Lalonde reçoit de l'Etat, c'est-à-dire des contribuables que nous sommes, environ 12 millions de francs chaque année. Outre que cette somme considérable sert au fonctionnement, pourtant très discret en dehors des salles de rédaction, d'une structure qui ne compte que quelques centaines d'adhérents sur toute la France, les choix politiques actuels de Lalonde nous autorisent à parler d'un hold-up moral. Celles et ceux qui votèrent GE aux régionales de 1992, puis aux législatives de 1993, ne pensaient certainement pas faire le lit de Chirac. Et pourtant...

Au Conseil Régional de Bretagne, les deux survivants de GE, en votant chaque année le budget présenté par la droite, approuvent une politique qui favorise notamment l'agriculture productiviste et polluante au détriment d'une agriculture responsable et citoyenne. Ecologie, où es-tu ?

Brice Lalonde et ceux, peu nombreux, qui lui restent attachés et le mot prend ici tout son sens) ont largement contribué au discrédit de l'écologie politique en France ces dernières années et, plus grave encore, ont facilité la progression du discours populiste et démagogique du Front national sur l'air du "tous pourris".

Les lalondiens croient nous abaisser en nous reprochant un déficit de "leader". Aurons-nous la cruauté de leur rappeler que "leader" se traduit en allemand par "fuhrer" ? A l'U.D.B. il n'y a effectivement ni de grand ni de petit chef car le culte de la personnalité, s'il s'inscrit dans une tradition bien française de Louis XIV à Jacques Chirac... ou Jean-Marie Le Pen, est tout à fait contraire aux principes d'une démocratie saine et véritable. Qu'un nombre certain de Bretons aient été contaminés par ce mal ne saurait nous dissuader de la combattre, bien au contraire. La démocratie est une construction de chaque jour qui ne peut être le fait que de citoyens responsables de leurs idées et de leurs actes.

Brèves des médias

➤ **Mickael Jackson papa :** A part le nez, la peau, les cheveux, les oreilles, les joues, les yeux, il paraît que son rejeton lui ressemble.

➤ **Les Chevaliers du conseil municipal et la Quête du Cochon :** Comme la forêt de Brocéliande était une des seules régions non-polluées de Bretagne, le conseil municipal de Paimpont s'est dit qu'il ne pouvait pas rester à la traîne. Il a donc voté pour l'installation d'un poulailler à Telhouet, non loin des étangs de Comper et du Pont Dom Jean.

➤ **Urgent :** Front National cherche artistes, écrivains, cinéastes, même usagés, pour pétition. 1 mois d'abonnement à "Minute" aux trois premières réponses.

➤ **Pub :** Grâce au fax, au minitel et à internet, Marcellin peut être l'élu de Vannes sans jamais y foutre les pieds.

➤ **Méga Cool :** Les jeunes sont formidables, a dit Chirac à la télé. Désormais, ils iront pointer à l'ANPE avec le sourire.

➤ **Minorité française :** Touchant discours en faveur de l'originalité par Stelio Farandjis, secrétaire général du Haut Conseil de la Francophonie sur Ouest-France : "Troisième valeur (de la Francophonie) : l'exception politique associée à l'exception culturelle". Et O.F. d'ajouter que cette francophonie est une francophonie ouverte sur les autres cultures, sans aucune arrière-pensée : ainsi le festival Fancofolies ne s'est-il pas transporté à Québec !

➤ **Victoires de la Bretonnité :** Ont été nominés cette année Tabarly, Marcelin, Guichard, Kersauzon et le Conseil Général du Morbihan.

➤ **Fanche Broudique :** Fanch n'ayant pas donné de rudiments de prononciation aux speakerines de F3 Bretagne, l'annonce du saint breton à fêter tourne au calvaire chaque jour après les infos régionales : dernière station en date, saint Rivalanne (Riwalan dans le texte).

➤ **Tradition :** Devant la grande compréhension parisienne, les mouflons d'I Muvrini, à nouveau vainqueurs des Victoires catégorie "musique traditionnelle", ont décidé de se mettre au hard rock pour avoir une chance d'être nominés l'année prochaine dans la catégorie musette.

MAC

Les déchets

Le département Hygiène et Sécurité de l'I.U.T. de Lorient organisait le 21 mars, en collaboration avec son association des anciens étudiants et l'Institut de rudologie de l'Université du Mans, une journée consacrée aux déchets.

Après la prise de conscience encore trop inégale mais réelle de cette question, et avant l'application des plans départementaux des déchets, une telle journée qui s'intègre naturellement à la formation des étudiants, était évidemment tout à fait bienvenue. J'ai eu la chance d'y être invité, en tant qu'adjoint à l'Environnement à Lorient.

Les intervenants, d'origines diverses, ont apporté des "éclairages" complémentaires, entre autres : le directeur régional de l'ADEME, M. Ravaillault, un professeur de l'Institut de "Rudologie" du Mans (institut de statut associatif qui fait à la fois de la recherche appliquée, de la formation et de l'action éducative dans le domaine des déchets – *Rudus* signifie "décombres" en latin) ; M. Cabillic, ingénieur en chef du Génie sanitaire DDASS 56, principal rédacteur du plan morbihannais des déchets ; M. Claude Perrin, de Citroën à Rennes, secrétaire général de l'association "Cristal" ; M. François Grosse, directeur du Centre de traitement multifilières de Nantes ; le spécialiste allemand Bernard Albiker, de l'Université de Kiel ; M. Radenac, chargé de mission sur les déchets industriels banals ("D.I.B.") dans le Finistère...

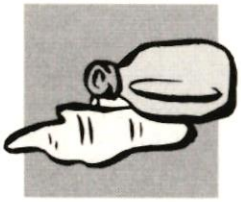
Il sera évidemment impossible de donner ici toute l'info, mais seulement quelques "points".

Breizh positive ?

La Bretagne se distingue par une grande activité dans le compostage grâce aux Côtes-d'Armor et au Finistère, une assez bonne valorisation énergétique dans certaines villes, mais pour l'instant, elle utilise beaucoup l'enfouissement. On sait aussi que les apports volontaires y sont souvent importants, par exemple pour le verre, pour les déchets verts, et plus récemment pour la matière plastique.

Il y a donc une bonne sensibilité du public à ce problème de déchets.

Cet aspect des choses est fondamental pour l'avenir, car, comme le disait le "rudologue", **le recueil des déchets se rattache plus à un problème de réaction collective qu'à la technique "pure".** En effet, **plus le tri sélectif se fera "en amont", spontanément, plus on évitera les mélanges, plus les déchets pourront être revalorisés efficacement !**



Deux bons motifs

Non seulement il s'agit de choisir **la voie du développement durable** en faisant du recyclage "matière" (c'est-à-dire recycler le papier en papier, le verre en verre, etc.). Mais encore il faut éviter au maximum l'incinération, qui coûtera cher, **pour des raisons sociales**... (sans parler de la pollution possible de l'air, malgré les traitements des fumées).



La complexité des élaborations de plans départementaux a été discutée par M. Cabillic qui estime que les malentendus autour du plan du Morbihan ont finalement créé un débat favorable à la sensibilisation du public. Il signale d'autre part, un débat national sur le degré de précision des plans : le plan est-il un "cadre général" ou bien impose-t-il à tous des règles bien définies ?... Il a situé le plan 56 dans une perspective à moyen terme, avec des évolutions probablement importantes.



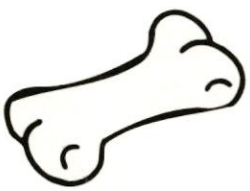
Tout le monde dans le coup ?

Citroën, à Rennes (comme ailleurs) rejoint, d'après M. Perrin, les préoccupations des rudologues, puisque l'accent y est mis (dans les "directives Calvet" !) sur l'intégration de la démarche environnement à tous les stades de la fabrication de la recherche, avec l'idée de **ne pas polluer plutôt que dépolluer.** Une formation de 2 heures minimum a été réalisée pour chacune des 16.000 personnes présentes à Rennes ! Ainsi, le souci de mettre tout le monde "dans le coup" se retrouve très proche de celle des spécialistes du tri sélectif – réalisé le plus en amont possible. Des mesures écologiques et donc économiques permettent ainsi de **soigner l'image** de l'usine en "interne" comme en "externe".



Ou seulement les spécialistes ?

Par contre, M. Radenac attirait l'attention sur la lourdeur pour certaines entreprises d'un tri sélectif "poussé", qui risquait de faire perdre beaucoup de temps aux employés. Certains industriels préfèrent alors se "recentrer" sur leur activité principale, en confiant à des entreprises spécialistes des déchets la responsabilité de l'élimination. Il s'agit d'une démarche différente des précédentes qui, elles, présentent entre autres l'avantage de créer dans le milieu du travail des réflexes positifs **que l'on retrouvera chez le citoyen !**





Voilà un aperçu rapide de quelques-uns des problèmes posés par les déchets et évoqués le 21 à Lorient. On en reparlera !

J. GUÉGAN

(suite de la page 2 de couverture)

dans les années 70 avec le groupe Oisin. De ses diverses rencontres avec cinq jeunes musiciens, naîtra Dervish au début des années 90.

Une première formation avait donné l'album The boys from Sligo en 91. Le groupe actuel s'articule autour de l'accordéon de Shane Mitchell, du fiddle de Shane McAleer, des flûtes de Liam Kelly, du bouzouki de Mickael Holmes, et surtout de la belle voix un peu voilée de la toute jeune Cathy Jordan.

Leur musique vive et spontanée, est profondément ancrée dans la tradition de leur région d'origine, et fortement influencée par les musiciens légendaires que furent Michael Coleman et James Morrison, qui s'expatrièrent de Sligo vers les USA dans les années 20.

Longtemps délaissée au profit de celle de Galway, du Clare ou du Donegal, la musique de ce petit bout d'Irlande a su acquérir depuis quelques années – avec l'accordéon de Joe Burke notamment – une certaine notoriété, prouvant à tous que la tradition est bien vivante à Sligo.

Jouant une musique remplie d'ornementations, qui fait la part belle aux solos ou aux duos d'instruments, Dervish développe sur l'album Playing with fire (leur 3e CD), un style qui leur est propre, et nul doute que le succès qu'ils commencent à connaître, ira en s'amplifiant.

Signalons notamment les magnifiques chansons Mhaire Mhor et Pheigin Mo Chroi qui doivent beaucoup à l'interprétation de Cathy Jordan.

Est paru depuis peu, un quatrième album At the end of the day.

AOIFE NI FHEARRAIGH - AOIFE

(Gael Linn CEFCD 172 - Celtic Distribution)



On serait tenté d'affirmer que le Donegal, dans le nord-ouest irlandais, est le berceau de la culture irlandaise, tant il a produit de musiciens talentueux depuis de nombreuses années. Et plus particulièrement la région de Gweedore/Ranafast à deux pas des falaises de Bloody Foreland, où nous trouvons la famille Brennan du groupe Clannad et Enya, Mairéad Ni Mhaonaigh de Altan, Michéal et Triona Ni Dhomhnaill le noyau de Bothy Band.

Loin de se tarir, cette source s'enrichit aujourd'hui d'une jeune chanteuse répondant au nom d'Aoife Ni Fhearraigh (prononcez Ifeu Ni Ferry), qui vient de sortir chez Gael Linn, son premier album, simplement nommé Aoife.

Il faut dire qu'elle a été à particulièrement bonne école, puisqu'après avoir appris le fiddle à l'école primaire avec Francie O'Maonaigh, le père de Mairéad Ni Mhaonaigh, elle a poursuivi l'apprentissage de la musique au collège avec la mère des membres de Clannad. Excusez du peu !

Depuis toujours on chante chez les Fhearraigh, et Aoife a travaillé sa voix magnifique dans plusieurs chorales locales à Derrybeg et Letterkenny.

Originaire d'une Gaeltacht, elle s'exprime donc en gaélique, et c'est bien entendu dans cette langue qu'elle interprète les onze chansons traditionnelles que comporte l'album, chansons d'amour pour la plupart.

Produit par Maire Brennan, l'album d'Aoife en a incontestablement subit l'influence, puisque plusieurs des morceaux ne sont pas sans rappeler l'atmosphère éthérée si propre aux compositions de Clannad. Les claviers sont d'ailleurs peut-être un peu trop présents parfois.

La voix d'Aoife est parfaitement posée, toute en nuances, et elle développe toute une palette de couleurs subtiles. Elle est rejointe sur l'album par une foule de musiciens prestigieux, parmi lesquels Mairtin O'Coonor à l'accordéon, Nollaig Casey au fiddle, John McSherry au uilleann pipe, ainsi que Georges Doherty qui l'accompagne pour un magnifique duo vocal.

Si vous ne comprenez pas la gaélique, aucune importance. Laissez-vous porter par la beauté de l'interprétation, et reportez-vous aux commentaires en anglais qui accompagnent le livret de présentation.

Aoife, une voix émouvante et un nom à retenir.

ALTAN - THE BEST OF...

(Gael Linnet GLCD 1177- Celtic Distribution)

Sous la direction du flûtiste de Belfast Frankie Kennedy, et de sa femme, la chanteuse et violoniste Mairéad Ni Mhaonaigh, le groupe Altan est devenu en un peu plus de dix ans, La référence en matière de musique traditionnelle irlandaise. Tout comme Planxty ou Bothy Band



quelques années plus tôt, les membres d'Altan ont su rallier à eux tous les inconditionnels de la musique irlandaise, faisant connaître partout dans le monde, la riche tradition du Donegal.

Après avoir publié l'an passé l'excellent album Blackwater chez Virgin, et en attendant la parution de leur nouvel album vers la fin de cette année, la maison Green Linnet vient de faire paraître un Best of... reprenant une vingtaine de leurs anciens titres, parus entre 87 et 95. Et pour le même prix, un second CD de huit titres, version live, enregistrés lors d'un concert en 89.

C'est donc un mélange d'instrumentaux issus du répertoire du Donegal, entrecoupés de chansons en gaélique, interprétées par la rayonnante Mairéad Ni Mhaonaigh, à la voix si pure et cristalline.

Ce qui frappe l'auditeur, c'est l'énergie constante qui se dégage de la musique d'Atlan. Ainsi on peut apprécier la fougue avec laquelle M. Ni Mhaonaigh et Ciaran Tourish attaquent à l'unisson les morceaux de fiddle. C'est encore la vivacité des tempos de bouzouki de Ciaran Curran ou de guitare de Mark Kelly. Sans oublier bien sûr la brillance du regretté Frankie Kennedy à la flûte.

Atlan est peut-être actuellement ce qui se fait de mieux en matière de musique traditionnelle irlandaise.

Philippe COUSIN

DOUARNENEZ veut vivre

Combien étaient-ils dans les rues de Douarnenez à manifester l'après-midi du samedi 22 mars ? 5.000 ? 6.000 ? 7.000 ? Plus de 5.000 certainement. Depuis longtemps l'on n'avait vu à Douarnenez une telle manifestation ; certains ont dit depuis les grèves des années 20.

Cette manifestation traduit un ras-le-bol d'une ville qui voit sa situation se dégrader, sa population vieillir, ses commerces se fermer, ses maisons mises en vente et bien sûr ses jeunes partir.

Menace sur les services publics

Depuis plusieurs années, de nombreux services publics ont disparu de Douarnenez. Cela a été hier le cas du Bureau des Douanes, de l'agence de la Banque de France, des services de l'E.D.F. ouverts au public, de la ligne S.N.C.F. (de la ligne voyageurs, puis de la ligne marchandises, depuis déjà bien des années).

Aujourd'hui de nouvelles menaces apparaissent sur d'autres services. Tout d'abord à l'hôpital, en raison des restrictions budgétaires au plan national, de la réorganisation de la carte sanitaire au plan régional, de la remise en cause des services de proximité. Au moins une vingtaine d'emplois sont menacés, les départs en retraite ne sont plus remplacés, l'activité de certains services est menacée de réduction, sinon de fermeture (maternité, urgences).

Dans le système scolaire, il y a également des points noirs, avec la fermeture de deux classes en primaire et maternelle (d'où une surcharge des classes), avec la suppression de deux postes d'agents de service au lycée.

A l'Equipement il y a la perte de deux postes, dont celui d'ingénieur de subdivision, à la suite d'une réorganisation-partage de la D.D.E., sur demande du Conseil Général du Finistère. Cela va entraîner des surcoûts de fonctionnement et d'investissement pour les finances publiques, la réduction de la présence et des moyens de l'Etat sur Douarnenez, la diminution des services aux communes voisines.

De telles suppressions de postes ne sont pas particulières à Douarnenez. Elles sont le résultat d'une politique d'austérité (imposée, diront certains, par les critères d'adhésion à la monnaie unique), expression d'une politique libérale et d'une gestion purement comptable des problèmes. Elles touchent l'ensemble de la population française, mais dans une région déjà en grande difficulté, elles ne peuvent qu'accélérer le déclin et la dépopulation.

Les menaces sur le port

Elles sont dues aux difficultés d'un armement douarneniste, la Société Coopérative d'Armement Douarneniste (S.C.A.D.), créée en 1992 à l'initiative de la municipalité pour maintenir en activité à Douarnenez des navires de l'Armement Coopératif Finistérien. La S.C.A.D. exploite 4 chalutiers semi-industriels de 38 m (ce qui n'est sans doute pas la taille la plus rentable actuellement).

Même si elle n'a jamais été mise en redressement ou en liquidation judiciaire, la S.C.A.D. connaît une situation difficile,



due sans doute pour partie à des marées de peu de rapport en raison notamment de prix relativement faibles à Douarnenez, aggravée par des ennuis techniques à répétition sur un des quatre bateaux, pourtant le plus neuf.

A la mi-mars, le passif était d'environ 32 millions de francs, dont une créance bancaire de 22 millions à la suite d'un emprunt, et une créance aux fournisseurs de 9 millions. Aussi était-il urgent de faire quelque chose.

Il y avait trois solutions en présence. La solution Dhelemmes, armement concarnois (appartenant majoritairement au groupe néerlandais Jaczon), qui proposait de racheter les quatre chalutiers, de les "casser" progressivement, en les remplaçant par des unités de 33-34 mètres. L'aide de l'Etat, de l'Union Européenne et des collectivités locales aurait représenté une dépense de 53 millions de francs.

La solution Intermarché, qui a été finalement retenue, lors du conseil d'administration de la S.C.A.D. du 15 mars, consisterait à racheter les quatre bateaux et à les moderniser avec une aide de 15 millions de francs. Les bateaux seraient repris par l'armement Pétrel à Lorient. La filiale d'Intermarché, rentabiliserait ainsi son cargo qui apporte le poisson, pêché par les chalutiers, à Lorient, avec un taux plus satisfaisant de remplissage.

Une solution locale a été recherchée par la coopération maritime en liaison avec l'interprofession, et notamment les mareyeurs. Elle aurait pu consister à la sortie de flotte vers l'étranger de deux des quatre chalutiers, ce qui aurait rapporté près de 20 millions de francs au total ; une avance remboursable d'un même montant aurait été demandée à l'Etat et aux collectivités pour renflouer la S.C.A.D. et maintenir l'activité de deux autres chalutiers ; pour remplacer les deux chalutiers partis, auraient été construites des unités de 20-24 mètres, avec une nouvelle structure juridique.

C'est finalement la solution Petrel qui l'a donc emporté. Les pouvoirs publics n'ont rien fait pour promouvoir une solution locale. Après avoir refusé il y a plus d'un an, une aide de quatre millions à la S.C.A.D., ils n'ont rien fait, bien au contraire, pour développer une solution douarneniste.

Les élus de droite n'ont rien fait non plus pour appuyer et mettre en place une solution locale.

Le choix de la solution Petrel est un coup dur pour Douarnenez. Les apports de la S.C.A.D. représentent environ un tiers du tonnage du poisson débarqué à Douarnenez (sur environ 8.000 à 9.000 tonnes). Aucune garantie n'a été donnée pour le maintien du débarquement à Douarnenez de la pêche des quatre navires. La municipalité de droite s'est d'abord facilement contentée d'une promesse de Dhelemmes de débarquer à Douarnenez, sans avoir aucune garantie qu'elle soit honorée. L'on négocie maintenant sur la possibilité, dans le cadre de la solution Petrel, de ramener à Douarnenez, une partie du poisson débarqué à Lorient. En admettant que cela se fasse, est-ce vraiment sérieux en ce qui concerne la qualité du poisson (après plusieurs transbordements) et la logique économique (avec nouveau transport éventuel sur Lorient du poisson travaillé à Douarnenez).

Un politique de démission

En fait les élus de droite ont laissé jouer les mécanismes de l'économie libérale, tout en acceptant des aides publiques à l'armement privé reprenant les bateaux de la S.C.A.D.

Ils parlent maintenant de relancer la pêche artisanale à Douarnenez, mais avec quels kilowatts, avec quel argent, avec quels équipages.

Avec cette politique, ils mettent en sérieux danger cinquante à cent emplois au moins sur le port : perte possible de 30 à 50 emplois directs, réduction d'effectifs sous criée (gérée par la C.C.I.), perte d'activité pour les dockers, perte d'activité pour les entreprises locales de la filière pêche.

C'est toute l'activité de la ville qui risque de s'en ressentir gravement, d'autant plus que le départ de la S.C.A.D. risque d'accélérer le déclin du port de pêche.

C'est pour défendre les services publics et le maintien de la S.C.A.D. à Douarnenez que la manifestation du 22 a été organisée, après que le comité de défense du port ait décidé de s'associer à l'intersyndicale de l'hôpital. C'est un collectif de 14 organisations qui a préparé la manifestation, parmi lesquelles les syndicats et les partis de gauche. Les partis de droite, invités à une réunion collective à la fin de février, n'ont pas répondu. Le maire et son équipe de droite ont repoussé, lors du conseil municipal du 14 mars, la proposition de se joindre au mouvement ; le maire notamment a répondu qu'elle n'entendait pas se joindre à ceux qui vociférent sous des banderoles. Cela n'a pas empêché la droite d'essayer de torpiller la manifestation du 22 (en organisant à la hâte une opération "ville morte", pendant une heure le mercredi 19, en l'annonçant la veille) ou de vouloir se mettre à la tribune et en tête de cortège le samedi 22.

Mais ce n'est pas seulement Douarnenez qui est durement touchée. Ce sont aussi les communes voisines. Le pays de Douarnenez risque de subir le même avenir que le Cap Sizun durement éprouvé par la désertification et le vieillissement de la population. En pays bigouden tout ne va pas pour le mieux non plus, avec la fermeture de l'usine Chacun au Guilvinec.

En fait c'est toute la Cornouaille à l'ouest de Quimper qui est menacée et cela est un exemple d'absence d'aménagement du territoire ; avec le départ de la S.C.A.D. vers Lorient, de Chacun vers Pont-Aven, c'est un véritable déménagement du territoire.

C'est pourquoi il y avait également à Douarnenez parmi les manifestants de nombreux élus et de nombreuses personnes venus du Cap, du pays bigouden, comme des communes voisines. Il y avait aussi une délégation du G.U.I.L. venue du Guilvinec. Il faut dire que pour l'usine Chacun, le député de la circonscription, Ambroise Guellec, n'a pas fait plus que pour empêcher le départ de l'usine de Guilvinec que pour empêcher celui de la S.C.A.D. de Douarnenez. Dans les deux cas il a joué la carte du laissez-faire capitaliste.

Il n'est pas étonnant que lorsqu'il a rejoint le cortège des manifestants, il s'est fait vertement accueillir au cri de "Non au(x) fossoyeur(s)" (mais ceux-ci n'ont honte de rien).

Sans doute les élus de droite vont-ils encore nous faire le coup du tourisme pour compenser les difficultés actuelles. Mais, merci, avec le port-musée sur le Port-Rhu, réalisé avec la complicité de la droite et du P.C.-P.S., Douarnenez a déjà assez donné !

Y.J.

Baie d'Audierne :
Réserve naturelle ou pas ?

Retiré il y a quelques mois, le projet de classement en réserve naturelle du secteur bigouden de la baie d'Audierne vient de réapparaître, toujours sous l'impulsion du député-maire de Pouldreuzic, Ambroise Guellec.

Ce projet conçu à partir des 650 hectares d'étangs et de palus déjà acquis par le Conservatoire du Littoral, s'agrandirait d'un "périmètre de protection" de plusieurs centaines d'hectares, de terres cultivées et de zones habitées. L'agriculteur, la chasse, l'urbanisme et la fréquentation publique subiraient les contraintes liées au classement en zone naturelle. Du coup, plusieurs communes verraient de larges portions de leur territoire échapper à leur juridiction... Dans la nouvelle mouture l'ensemble s'articulerait autour de la Maison de la baie à Saint-Bio en Tréguennec, qui deviendrait une sorte de "Musée permanent à but pédagogique et de gestion naturaliste".



Après la levée de boucliers des riverains et des élus de communes concernées peu satisfaites devant le flou des contraintes, A. Guellec et son équipe de "techniciens" naturalistes ont, semble-t-il, gardé un périmètre plus restreint, mais encore pas mal de zones d'ombre, comme la négociation menée avec la fédération départementale des chasseurs sans en avertir les élus concernés.

Pour comprendre l'affaire, il y a aussi pas mal de déficits dans la gestion de la Maison de la baie et de l'ensemble du site. Un classement en zone naturelle permettrait de toucher des subventions substantielles, notamment venant de l'Europe, qui exige des normes avant de cracher au bassinet.

La gestion de cette affaire amène quelques questions. La première concerne le pouvoir technocratique du Conservatoire du Littoral.

Face à l'urbanisation galopante et à l'incapacité ou la volonté de nombreuses communes de la stopper, le Conservatoire joue un rôle irremplaçable mais il ne faudrait pas passer d'un excès à un autre en refusant de consulter la population et les municipalités.

En plus de la protection des sites et des espèces, il s'agit de remettre en place une fréquentation raisonnée et un tourisme intelligent. Pour cela, il faut jouer la transparence et mettre la population dans le coup.

Par ailleurs, la multiplication de périmètres de protection autour d'une réserve, d'un site, d'une rivière, etc... peut servir d'alibi à ce qui doit être une pratique sur l'ensemble de la Bretagne, qu'il s'agisse de la protection de l'eau, des sols, de la mer. Il est clair que sauver un coin par-ci, par-là, ne peut être qu'éphémère et voué à l'échec tant la pollution est diffuse.

Turquie : Madame le Ministre protège les trafiquants de drogue

A l'issue du procès de trois trafiquants de drogue, commencé en octobre devant le Tribunal de Francfort, le président de la Cour a déclaré en annonçant le verdict : *"Le trafic de drogue de Turquie vers l'Allemagne et vers les autres pays européens est organisé par les familles Senoglu et Baybasin et ces familles, (...) sont protégées par le gouvernement turc et cela rend difficile de faire apparaître toute l'étendue du trafic. On affirme que ces deux familles de trafiquants ont des relations étroites avec un ministre turc féminin."* A la question de savoir qui est cette dame, le juge allemand a répondu Tansu Çiller (actuel ministre des Affaires Etrangères dans un gouvernement dirigé par un membre du parti islamiste Refan, après avoir été elle-même Premier ministre). Une dépêche de l'agence allemande D.P.A. indique que selon la Cour, ce réseau a introduit au moins 100 kg d'héroïne en Allemagne et en Belgique et que l'enquête se poursuit sur les ramifications du réseau.

En Turquie, la mise en cause de Mme Çiller ne semble pas surprendre particulièrement les journaux. Dans son éditorial du 23 janvier, le directeur de "Hurriyet" rappelle que déjà l'année dernière deux tribunaux allemands avaient accusé le gouvernement turc de *"soutenir les trafiquants de drogue. Cette fois-ci la nouveauté est que le juge met en cause nommément Tansu Çiller (...). Quand on voit le lendemain sur la chaîne de télévision privée Kanal D l'étrange photo d'un extrémiste de droite, recherché pour meurtre par l'Etat et pour trafic de drogue par la communauté internationale, en compagnie de policiers officiels de l'Etat (...), quand on voit un certain Yasar Oz, porteur d'un passeport vert (de service) fourni par l'Etat, négocier aux Etats-Unis la vente d'héroïne avec des limiers du Bureau des narcotiques, quelles explications pourrons-nous donner ? (...) Désormais le nom de notre pays figure d'une part aux côtés des Etats terroristes comme l'Iran, la Syrie et la Libye, et d'autre part aux côtés des narco-Etats comme l'Equateur, le Pérou et le Guatemala. Le pire est qu'il n'y a pas un autre Etat impliqué à la fois dans le trafic de stupéfiants et dans la terreur."*

Un éditorialiste turc a fait état d'autre part d'une information selon laquelle un certain Hüseyin Duman, recherché pour trafic de matériaux nucléaires, a rencontré en Allemagne Ozer Çiller (époux du ministre). *"Voilà pourquoi,* écrit-il, *le Chancelier Kohl refuse avec insistance tout rendez-vous avec Çiller."* Mais cela n'empêche pas cependant la firme franco-allemande Eurocopter, filiale d'Aérospatiale, d'avoir signé, le 13 février dernier, un contrat avec la Turquie de 430 millions de dollars pour la vente et la coproduction de 30 hélicoptères Cougar. Les affaires sont les affaires !

Y.J.
(d'après le bulletin du C.I.L.D.K.E.T.)

Des succès du Syndicat des Travailleurs Corses

Le S.T.C. a récemment présenté, dans l'Education nationale, une liste à l'élection de la Commission Administrative Paritaire Nationale des instituteurs et professeurs des écoles, donc à l'échelle de l'hexagone. Ceci afin de donner l'occasion aux Corses de la diaspora d'exprimer sur le terrain professionnel leur attachement à leur île, de proposer à l'ensemble des enseignants, Corses et non-Corses, une conception originale du syndicalisme (...) et de jouer un rôle moteur dans la constitution de syndicats identitaires là où le besoin s'exprime (Bretagne, Alsace, Pays Basque...).

Le S.T.C. obtient 873 voix (dont 180 en Corse), la C.G.T. (qu'il devance dans 11 départements) 3.375, la C.F.D.T. 2.348.

A l'élection de la commission administrative départementale des instituteurs et professeurs des écoles, le S.T.C. obtient en Corse du Sud 18,9 % des suffrages exprimés, juste après la F.S.U. (19,6 %) et devant le S.G.E.N.-C.F.D.T. (17,1 %) et a un élu sur cinq.

Aux élections des commissions administratives paritaires départementales de la fonction publique hospitalière, le S.T.C. avec 446 voix arrive derrière la C.F.D.T. (522 voix) mais devance F.O. (374) et la C.G.T. (315) et obtient 7 élus.

(D'après le bulletin du Syndicat Occitan de l'Education)

AL LIAMM
KELC'HGELAOUEN LENNEGEL DAOUVIZIEK
Koumanant : 180 lur.
P. Ar Bihan,
16 Straed ar Forniou Raz,
35400 Saint-Malo

SOLIDARITÉ IRLANDE

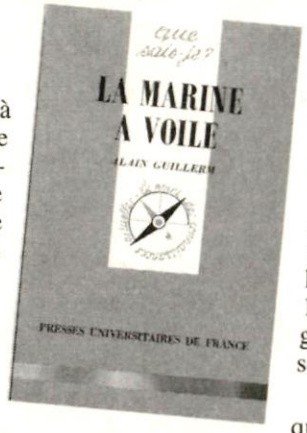


SOMMAIRE DU N° 23
•Perspectives ?
•Michael Collins
•Orangistes MI 5 et Bouchers
•Bloody Sunday

Abonnement 100F - Soutien 150F

Chèques à l'ordre de
Association Solidarité Irlande
Centre Social de Pen ar Créac'h
rue du Professeur Chrétien
29200 Brest
Fax 02 98 44 36 97

◆ La marine à voile



Voici le quatrième volume qu'Alain Guillerm vient de publier dans la collection "Que sais-je ?", là encore avec des illustrations en couleurs de qualité convenable.

Comme dans les trois précédents – "La Marine dans l'Antiquité", "La Marine de guerre moderne", "La Marine à vapeur" – Alain Guillerm, par sa vaste érudition, sa curiosité insatiable pour tout ce qui touche aux conceptions géopolitiques, retient vraiment l'attention de ses lecteurs.

On relèvera, certes, quelques inexactitudes : page 5, la bataille que remporta Brian Boru sur les Vikings est située à Clonfert, alors qu'elle eut lieu à Clontarf. De même, on regrettera (page 88) que Bougainville se voit attribuer la mission de remettre les îles Malouines aux Anglais, alors qu'elle consistait à en transférer la souveraineté aux Espagnols. (Pour mémoire, ces îles, Malvinas pour les Argentins, Falklands pour les Britanniques, furent la cause et l'enjeu de la guerre argentino-britannique de 1982.)

Et, pour en finir avec les critiques, dans "La Marine à vapeur", Alexandre II est qualifié, p. 33, de "tsar autocrate, partisan du servage", servage aboli par l'oukase du 3 mars 1861, promulguée par ledit souverain.

Cela dit, quelles épopées remarquablement évoquées dans cet ouvrage, petit par le volume, mais considérable par l'étendue des sujets abordés !

Depuis des navigations des "curraghs" de Saint Brendan et des "Knörrs" des Vikings jusqu'au XIX[e] siècle, que d'événements ! En si peu de pages, revivre Lépante, l'Invincible (!) Armada, Colbert et Tourville, la guerre d'Indépendance des USA, l'échec naval de la Révolution et de l'Empire, que d'aventures !

Enfin, pour clore cette fantastique revue navale, les dernières galères affrontent, au début du XIX[e], un navire à vapeur, dans la guerre d'Indépendance de la Grèce. Après des millénaires d'aviron pour aller contre le vent à la force des bras, une ère nouvelle venait de s'affirmer. Il est vrai que, si elle supprimait les galériens, la révolution industrielle allait exploiter le temps et la peine de tant de prolétaires... (128 p., 42 F).

Y.J.

◆ Dictionnaire basique breton-espagnol

Fulup Jakez publie un dictionnaire de base de 152 pages 21x27, espagnol/breton et breton/espagnol. L'éditeur est l'Institut Culturel de Bretagne, avec l'appui de la région Bretagne, des départements de Loire-Atlantique et du Morbihan, et de l'Union Européenne, qui subventionne les travaux du Service de la Langue Bretonne, à l'ICB (Servij ar Brezhoneg). L'espagnol est considéré dans sa globalité, y compris les variantes d'Amérique latine. C'est un outil précieux qui permettra à d'autres de découvrir le breton et de se familiariser avec lui, comme le peuvent déjà les anglophones et les galloisants.

◆ Les sept nuits du conteur

Il s'agit d'un livre de 109 pages (petit format) qui nous rapporte sept contes irlandais recueillis par Douglas Hyde en 1896 et publiés dans la collection "Petite bibliothèque celte" de Terre de Brume (59 F). Communications entre le monde des vivants et celui des morts, gaudriole, fantastique, sentiments, beaucoup de registres sont présents dans ces sept histoires, reliées entre elles par deux personnages-clé. Tout cela est aussi très poétique.

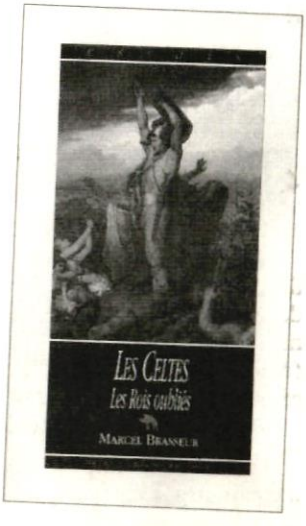
◆ Les Celtes : les Rois oubliés

Dans sa collection "Essais", Terre de Brume publie un second ouvrage de Marcel Brasseur, consacré cette fois aux "rois oubliés", alors que le premier traitait des "dieux oubliés" (1996). Il s'agit cette fois d'un ouvrage de 280 pages, au plan très clair, qui présente d'abord la royauté en général, chez les peuples indo-européens (1), avant de les voir dans les cadres irlandais, gallois, cornouaillais, mannois, armoricain et écossais. La (Grande) Bretagne et l'Europe sont aussi traités. L'auteur a étudié le sujet à l'institut des Hautes Etudes de Belgique, à l'Université Libre de Bruxelles, sous la direction de Claude Sterckx. Cela recoupe ce que les bons livres d'Histoire de Bretagne nous fournissent de façon plus précise et explicative, l'intérêt principal étant de rassembler dans un même ouvrage des éléments épars jusque-là.

Evoquant l'épisode de Claude de France faisant don du duché de Bretagne à son mari François I[er], en 1515, prélude au traité de 1532, l'auteur écrit : *"L'histoire pour nous, s'arrête ici. La Bretagne, désormais province française, ne connaîtra plus ni roi ni duc. (Ses) privilèges ne seront abolis qu'à la Révolution. Ainsi finit la longue aventure de l'Armorique à la Bretagne, puis à la région française qu'elle est aujourd'hui".* L'histoire s'est-elle vraiment achevée en 1789 ?

L'ensemble se lit bien, est clair, peut être utile (119 F).

(1) *largement selon Dumézil.*

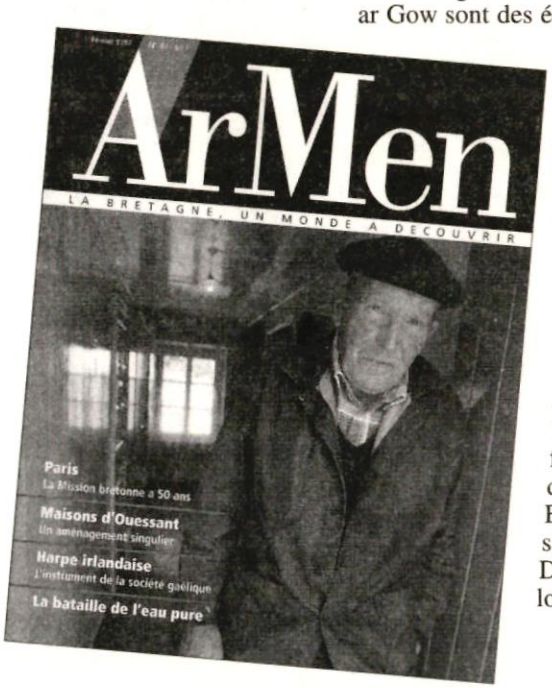


Livres

◆ 12 années de breton au baccalauréat, annales

TES (Ti-embann ar skolioù brezhonek) vient d'éditer les annales du breton au baccalauréat de 1984 à 1996. Il s'agit des textes donnés aux élèves à l'écrit du baccalauréat, avec les notes et le questionnaire de compréhension de texte, d'expression personnelle et de compétences linguistiques. On remarquera le caractère très contemporain de nombre d'extraits. Yves Miossec, Yann Erwan Mouton, Yann Gerven, Gireg Konan, Naïg Rozmor sont en effet des Bretons d'aujourd'hui, tandis que Tad Medar, Ernest ar Barzhig, Jarl Priel et Yann ar Gow sont des écrivains du XX[e] siècle, comme Meavenn. Utile pour les enseignants, pour les élèves et pour les autres... (40 F, TES, 30 rue Brizeux, 22015 St-Brieuc).

◆ Ar Men n° 83



L'article phare de ce numéro est consacré aux 50 ans de la mission bretonne, créé en 1947 par l'abbé Elie Gautier. Une bonne enquête de Pierre Duclos, avec d'intéressantes photos. Charles Le Quintrec consacre, par ailleurs, trois pages à évoquer avec nostalgie la vie des Bretons de la capitale dans les années 50 à 70.

L'environnement est présent avec l'action des communes du pays de Morlaix pour la reconquête de la qualité de l'eau.

La culture l'est avec une présentation de Jeanne Malivel, graveur breton des années 20, l'un des fondateurs des "Seiz Breur", présentée par Denise Delouche.

Patrimoine, enfin, avec la présentation, par Françoise Péron, de la maison ouessantine.

Armel Morgant évoque, lui, le sort curieux de la harpe irlandaise, qui disparut à la fin du XVIII[e] siècle, avant de renaître au XX[e] avec la harpe dite "celtique".

Un jeune tonnelier de 34 ans, ça existe ! c'est un métier qui renaît pour le pommeau et le lambig (60 F).

Vidéo

❍ Télé Trégor/Skinwel Treger

L'association Trégor Vidéo (1) vient de publier la douzième cassette de son magazine vidéo de pays. Désormais, il s'agit d'un débat enregistré en direct avec la participation d'acteurs locaux. Cette fois-ci, il concerne *"Commerce et Artisanat en milieu rural"* dans le canton de La Roche-Derrien (Centre-Trégor).

D'autres séquences complètent la cassette (voyage scolaire au Pays de Galles, brèves sociales et environnementales, spectacles).

Des images des années cinquante et une séquence musicale permettent de fournir un programme d'1 heure 30, de bonne qualité technique, en prise avec les problèmes du pays, et ne privilégiant pas les élus.



(1) 11 route de Golgon, BP 24, 22730 Trégastel.

❍ La mer, 1900-1960

Dans leur collection "Mémoires de Bretagne", les éditions Montparnasse avec Master Production, viennent de produire une nouvelle cassette "La mer, 1900-1960". Elle raconte la vie des bateaux et des gens en Bretagne maritime. Il s'agit de films d'archives, de professionnels ou d'amateurs. L'ensemble dure 52 minutes. Des extraits d'un film tourné à Ouessant par Jean Eptein.

Le texte de Xavier Mevel est fort, précis et élégant, dit par le comédien François Le Gallou. Les aspects les plus inattendus se trouvent dans les films d'amateurs exhumés là ! Cela donne une idée de la richesse des archives de la Cinémathèque de Bretagne.

La pêche à la sardine à Douarnenez et Concarneau, les Gras à Douarnenez, la pêche au thon en dundee, puis en bateau à moteur, la pêche à langouste débarquée à Camaret, la construction d'un langoustier, sinagots du Morbihan, voilà quelques-unes des séquences présentées.

On aurait aimé trouver, à chaque fois que c'est possible, un nom de film et une date. Néanmoins, la cassette se laisse regarder avec un intérêt soutenu, qu'il s'agisse des séquences sur les Terre-Neuvâs ou sur les goémoniers de Béniguet, ou encore les gabarres de la rade de Brest.

Mars... vu par Nono

















Une stèle pour Glenmor : Appel à souscription

Glenmor est parti vers le Tir Na Nog, le jardin de l'éternelle jeunesse des Celtes le 18 juin 1996.

La Bretagne a perdu l'homme qui avait fait prendre ou reprendre conscience aux Bretons de leur identité. Cette fierté reconquise fut le levain du renouveau culturel que nous vivons actuellement.

"La bonne graine honore le serveur", écrivait-il. L'association Glenmor : An Distro créée à l'automne 1994 a entrepris l'édition ou la réédition de l'intégrale des œuvres de notre barde national.

Aux funérailles de Milig ar Scanv, le samedi 22 juin 1996, dans son village natal de Maël-Carhaix (22) où près de 5.000 personnes étaient présentes, une collecte fut organisée à l'issue de la cérémonie. C'est là que prit naissance le projet d'édifier une stèle pour perenniser le souvenir de notre grand poète.

Depuis le projet a évolué, puisque le lieu où sera implanté la sculpture a été défini. En collaboration avec la ville de Rennes, c'est le jardin du Thabor qui a été choisi.

Ce lieu est digne d'accueillir Glenmor pour la postérité.

Au regard de l'ampleur du projet, il est nécessaire de faire appel à souscription.

Récemment à Rennes, la commission Stèle de l'association An Distro a rencontré plusieurs artistes bretons sollicités pour réaliser le projet de sculpture.

L'appel à souscription est domicilié chez : Michel Chauvin, Porh Er Bleye, 56870 Baden. Tél. 02.97.57.17.53 au nom de l'association Glenmor : An Distro.

Une galerie d'art à Landévennec

Vous ne saviez peut être pas, à Landévennec, près de l'ancienne abbaye, sur votre gauche, vous allez découvrir une galerie d'art qui fait venir des artistes bien connus en Bretagne.

Ainsi, du 30 mars au 15 juin (14 h-19 h sauf lundi) vous pourrez y voir des sculptures de Roger Joncourt et des peintures de Jean-François Chaussepied.

Ces deux artistes, qui depuis longtemps font connaître leurs œuvres et au travers de cela notre région au-delà de nos frontières, soutiennent avec cœur l'action entreprise par M. Plantec dans sa galerie.

Langue bretonne

Stumdi propose toute l'année des stages de formation en langue bretonne, de tous niveaux, pour tous publics. Les prochains stages auront lieu du 21 au 25 avril à Quimper et du 12 au 16 mai à Ouessant. Renseignements et inscriptions à Stumdi, BP 2, St-Cadou, 29450 Sizun. Tél. 02.98.24.10.17

Fest Noz à Corps-Nuds (35)

Le **samedi 12 avril**, à 21 heures, à la MJC de Corps-Nuds, animé par le groupe Ihnze et les musiciens et chanteuses du Cercle Celtique de Rennes.

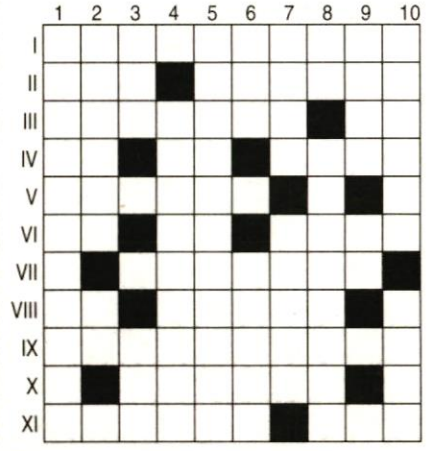
Fest Noz pour Radio Kernev à Kemper

Le **samedi 19 avril**, à la salle du Chapeau Rouge. Y joueront er chanteront : Dremmwell, Kern-noz, Bagadoù Kap Kaval ha Milin glaz, Le Bot-Chevrollier, Le Breton-Hélias, Le Bras-Le Buhe, Breudeur Henaff, Riou-Irvois, Le Heger-Le Lay, Page-Laurent, Bodenes-Beauverger, Ebrel-Mehu, Le Meut-Le Buhe, C'hoarezed Rosmorduc, Breudeur Kere...

Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 92

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Tenu bien au chaud au cœur du PB. – II. Dans ce sens, ne désigne plus rien ni personne ; Provient d'un corps simple présent dans les algues. – III. Personnage de Louis Hémon oublié par René Clément ; Commun aux Osismes et aux Coriosolites. – IV. Local à usages multiples ; Pas de quoi en être fier ; Un rien chichiteux. – V. Vague de vagues irrégulières. – VI. A écrit d'excellentes nouvelles londonniennes (initiales inversées) ; Article ; St Hervé dut le remplacer par son prédateur. – VII. Carrément minuscule à Ouessant. – VIII. Pronom personnel ; Inversé ; Jacques Demy nous enchante par son intermédiaire. – IX. Imite Hélène Jégado. – X. Ne déteste pas la Cohue. – XI. Ainsi peut-on considérer, entre autres, l'interdiction de parler breton, l'amputation d'un cinquième de la Bretagne, etc ; Ne permet donc pas que l'on se sente à l'aise.

VERTICALEMENT : 1. Plus connu pour son calvaire que par les constructions évoquées par son nom. – 2. Auteur dramatique américain d'origine irlandaise ; Inversé : pronom personnel. – 3. De bas en haut : reine anglaise ou proche parent breton ; Lettres de Passay. – 4. Toujours en pointe dans la presqu'île de Croson. – 5. Max Jacob s'est présenté comme tel, sans toujours être pris au sérieux. – 6. Salomon, par exemple ; Ces anneaux ne sont pas spécialement réservés à la marine écossaise. – 7. Lettres de St Judoce ; Navale, ne serait certainement pas dans un tel désordre. – 8. Lettres de Rieux ; N'habite pas la ville d'Is mais la banlieue parisienne. – 9. A inverser si l'on ne veut pas perdre le Nord ; De bas en haut : pronom personnel. – 10. Jusqu'où peut aller la sécheresse ; Tel un cours d'eau victime de cette dernière.

M. ERWAN

SOLUTION du n° 91

Horizontalement : I. CODE PAYSAN. – II. OURSINS ; NA. – III. NEUTRE ; ANV. – IV. D.S ; REMBLAI. – V. OS ; A-SOUR. – VI. TANN ; NREDE (EDERN). – VII. TNO (TON) ; A-ENEB. – VIII. ITRON ; SNEP (PENS). – IX. EIDERS. – X. RN ; SOUVENT. – XI. EEUNDED ; DE.

Verticalement : 1. CONDOTTIERE. – 2. OUESSANTINE. – 3. DRU (DRUJEREZH) ; NORD. – 4. ESTRAN ; OESN (OENS). – 5. PIRES ; ANROD. – 6. ANEMONE ; SUE (EUS). – 7. YS ; BURNS ; VD. – 8. ALREENNE. – 9. ANNA ; DBE (BED) ; N.D. (NOEL DEVAULX). – 10. NAVIRE ; POTE (PAOTR).

Apprenez le breton

Stage intensif pour débutants à Karaez (près des halles), les 5-6 et 12-13 avril.

Etude en petits groupes, changement d'enseignant toutes les deux heures, nombreux animateurs.

Contenu : le code d'écriture du breton moderne ; les principales structures de la langue : un vocabulaire de base : des sketches et des chansons.

Renseignements au 02.98.99.58.55.



5 **La Cinquième en région...** propose une semaine spéciale consacrée à

L'EMPLOI EN BRETAGNE

du lundi 7 au vendredi 11 avril :

– **Demain l'emploi**, tous les jours à 12 h 30 : Lundi : *Demain le travail ;* mardi : *Demain l'entreprise ;* mercredi : *Demain le monde ;* jeudi : *Demain les jeunes ;* vendredi : *Des idées pour demain.*

– **Déclics** : lundi, mardi, jeudi et vendredi à 8 h 15.

Vous êtes invités à l'enregistrement de plusieurs émissions en public sur la place St-Michel, à Rennes : *Déclics*, mardi 1er avril après-midi ; *Demain des jeunes*, mercredi 2 après-midi, et *Des idées pour demain*, jeudi 3 après-midi.

L'ECHO-LOGIQUE

BULLETIN POLITIQUE D'ACTION FÉDÉRALISTE SOCIALE ET ÉCOLOGISTE

Action Pays de Redon, 9 rue de la Marionnette, 35600 REDON

Université d'été de Bretagne

Aperçu du programme 1997 :

– En mai : voyage d'étude et de découverte entre légendes et histoire au Pays de Galles.

– En juillet et août : architecture et urbanisme en Bretagne, colloque arthurien à Comper en Brocéliande, musicologie(s) traditionnelle(s). Stages de langues : français langue étrangère, gaélique irlandais, gallois et breton. Stage d'histoire : Aux origines de la Bretagne (IVe-VIIe siècle), le Pays de Galles contemporain. Littérature et écrivains en Bretagne, en novembre, à Groix, *Samhain 97* : mythologies comparées : lieux et rites sacrés.

Pour tout renseignement : Université d'été de Bretagne, 5 rue Pasteur, 56100 Lorient. Tél. 02.97.64.19.90.

Apprenez le breton
EVIT AR BREZHONEG
12 straed Penn Ar Wern
29450 KOMMANNA
Abonnement 6 numéros : 75 F

DREMMWEL Musique bretonne

Samedi 12 avril, Plozevet (29), folk club.

Samedi 19 avril, Quimper (29), salle du Chapeau rouge, fest-noz de Radio Bro Gerné.

Samedi 10 mai, Plobannalec (29), port de Lesconil, Défi des ports de pêche.

Samedi 24 mai, La Rochelle (17) au port.

Samedi 14 juin, Quimper (29), 15 ans de Kerné Elagage.

Du 28 juin au 6 juillet, Ecosse : Dingwall, Ullapool, île d'Arran, Kilmarnock.

Lundi 14 juillet, Ploubalay (22), Rencontres Internationales de Harpe celtique de Dinan.

Vendredi 18 juillet, Audierne (29), Abbaye des Capucins.

Vendredi 1er août, Plozevet (29), les vendredis de Plozévet.

Samedi 2 août, Benodet (29), Fête du letty (1re partie : Charivari).

Samedi 30 août : Sulniac (56).



Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

"La dernière étape dans la colonisation d'un peuple consiste à absorber sa culture. C'est pourquoi il faut rester spirituellement souverain."

Sherman Alexie,
poète et romancier de la nation Spokane (Indiens des Etats-Unis)

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

Courrier

Je vous abonne à Stop Malville, bulletin d'un collectif helvetico-italo-français (raison de proximité !) qui réclame la fermeture de Superphenix et l'arrêt du Nucléaire. Ce surgénérateur, ainsi que la Hague, sont les maillons faibles mais indispensables de la grande chaîne de recyclage qui oublie des déchets.

A l'occasion relayez leurs mots d'ordres : ils me paraissent sérieux quoiqu'un peu pagailles dans l'administration.

Autre raison de cogner sur Superphenix : le conseil d'Etat vient de déclarer irrégulière la transformation en engin de recherche !..

J.G.,
Saint Herblain

Errata

L'auteur de l'article intitulé "Miracle ou opportunisme dans le Morbihan", publié dans le numéro précédent, a écrit dans la dernière phrase *"force militante"* et non *"force militaire"* comme il a été imprimé. Il compte sur vous mais pas avec les armes.

Par contre, dans l'article consacré à la Flandre, les milices flamandes affrontèrent *l'armée* du roi de France et non *l'année* du roi.

Le système français de la santé publique est présenté actuellement par radio et télé comme le meilleur du monde, si on ne regarde pas le trou de la caisse maladie de la sécu et ses conséquences, la privatisation. Jamais on n'indique que la mauvaise santé est due aux mauvais aliments où les additifs autorisés sont innombrables dans l'agro-alimentaire et dans la culture. Jamais on ne parle du pain blanc dentalisant, des excès de sucre, d'alcool, de mauvaises graisses animales vendues pas chers, des mauvaises huiles raffinées, encore moins chères ; à partir de quoi sont constituées les matières délicates du cerveau, des nerfs et toutes parois des cellules et du système nerveux. Dans un corps qui n'est pas sain par l'air respiré, l'eau bue, la nourriture pléthorique, de mauvaise qualité sous de belles étiquettes, le cerveau ne peut pas bien fonctionner. Nous en voyons le triste exemple chez les notables qui gouvernent le pays, et chez les électeurs qui sont privés du savoir de base, remplacé par la gastronomie française.

Cependant, malgré tout, la demande des clients est de plus en plus orientée vers le bio. Le traînard, c'est la Bretagne ! Le leader : le Sud-Ouest !

Je vous salue bien.

Menez

Jean-Claude Léon n'est plus

J.C. Léon, ancien responsable des Affaires Intérieurs de l'UDB au début des années 70, nous a quittés. "Piot", comme nous l'appelions familièrement en souvenir de son frère aîné, Herri Léon - "La Pie" – militant regretté, tôt disparu et dans les mêmes conditions qu'un autre apôtre de la culture et de la musique bretonnes, Etienne Rivoallan – avait suivi les traces de son frère, devenant à son tour instituteur, militant d'Ar Falz, sonneur émérite.

La guerre d'Algérie qu'il avait faite comme fusilier-marin, avait profondément marqué J.C. Léon, comme tant d'autres jeunes Bretons, en particulier la toute première génération de l'UDB. Rien d'étonnant donc que le militant culturel de gauche anti-colonialiste rejoigne ses rangs, lorsque, en compagnie d'autres anciens normaliens, il fut envoyé à Rennes poursuivre ses études.

S'orientant assez tôt vers l'administration, il exerce successivement les fonctions de principal puis de proviseur en Bretagne, notamment à Jules Lesven à Brest, avant d'être nommé à Alençon, où il est décédé au début du mois de mars. J.C. Léon s'était peu à peu désengagé de l'action militante et politique. Derrière une apparence volontiers rugueuse et une attitude parfois dogmatique, se cachait en vérité un homme chaleureux. C'est cette image et ce souvenir que nous garderons de lui.

L'UDB présente ses condoléances fraternelles à ses proches.

Herri GOURMELEN

UN CADEAU !

Pour tout abonnement nouveau au *"Peuple Breton"*, vous pouvez choisir un *"Cahier du Peuple Breton"* que vous recevrez en cadeau :

- ❑ La Bretagne et les problèmes écologiques
- ❑ Le procès du centralisme
- ❑ Une Bretagne responsable dans un monde solidaire.



S'abonner au Peuple Breton... c'est Toubon !



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑ un réabonnement ❑ – tarif normal : 160 F – tarif de soutien : à partir de 180 F – étranger : 200 F et plus – étranger par avion : 230 F et plus à partir de N° ..... inclus	● Prélèvement automatique mensuel ❑ minimum : 13 F ❑ de soutien : 15 F-20 F-30 F (Joindre un relevé d'identité bancaire)	● **Ci-joint le règlement par :** ❑ **chèque postal** ❑ **chèque bancaire** ❑ **mandat-lettre** **à l'ordre du** **"Peuple Breton-Pobl Vreizh"**

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Pelaouit

par Pierre Morvan

RONAN ROBERT REUNION
« En Concert » (Pixie, Declic Blue Silver Distribution,50505-2)

Les puristes du trad - si, si, il en reste - en feront sûrement une poussée d'urticaire. Les fondus de jazz auront sans doute un peu de mal à s'y retrouver. Les fanas de musette - si, si, ça peut encore se trouver - se sentiront certainement frustrés... Voilà donc rassemblés tous les ingrédients qui annoncent un disque réussi!



Mais foin des provocations! ... Entre jazz et trad, l'accordéon diatonique de Ronan ROBERT et la trompette de Dominique LE VOADEC nous invitent à l'une de ces rencontres passionnées et passionnantes.
La bombarde efficace de Christophe CARON, le trombone de Geoffroy de MAZURE, le sax de François RIPOCHE, la contrebasse de Simon MARY et la batterie de Jean « Popof » CHEVALIER s'y entendent pour créer une ambiance à mi-chemin entre jazz-club et fest-noz et très vite, des fourmis vous montent le long des jambes... Aucune compromission, aucune renonciation là-dedans, seulement - mais c'est déjà beaucoup - dialogue et échanges fructueux.

Avec ses amis, Ronan ROBERT, l'ancien de CARRE MANCHOT, nous donne une belle leçon d'ouverture d'esprit. Et nous offre quelques moments.rares et précieux. Modèle du genre, la « Scottisch Genepi » qui ouvre l'album. Citons également une belle mélodie chaloupée, « Percussions » et un clin d'oeil réaliste avec cette chanson de MAC ORLAN, « La fille de Londres ». Un boeuf comme on aimerait en entendre plus souvent.

Françoise CORNWELL
« Le Peuple Magique » (Escalibur Diffusion Breizh CD 860)

« Les fées aiment tellement les petits enfants que parfois elles les volent. Pour les attirer elles leur chantent de douces mélodies, d'une voix presqu'enfantine ». C'est encore d'une invitation à voyager qu'il s'agit ici mais cette fois le pays visité est celui des Dieux et du « petit peuple », les fées, les lutins... Ici mythologie et musique irlandaises s'entremêlent, pour notre plus grand plaisir.



Françoise CORNWELL, que l'on connaît déjà grâce à MAG MELL, le duo de harpes celtiques qu'elle forme avec Mathilde MALPOEL, poursuit sa quête à la recherche d'un autre monde, cet endroit merveilleux, d'où nous venons et où nous retournerons parce qu'il y fait si « bon vivre »

Voix diaphane et harpes ensorcelantes, Françoise CORNWELL, aidée dans son entreprise par quelques harpistes renommés - Anne Marie O'FARREL et Cornac de BARRA, Katrien DELAVIER, Hervé QUEFFELEANT d'AN TRISKELL, Dominig BOUCHAUD... - nous offre le paradis (celtique œuf corse) pour le prix d'un CD. Pourquoi vous en priver : voilà qui n'est pas cher et peut rapporter gros!

Soig SIBERIL
« Entre ardoise et granit - Maen Glas » (Gwerz Pladenn)

Entre ardoise et granit... C'est à une promenade que nous convie Soig SIBERIL, une promenade bretonne, une belle balade en Centre Bretagne, du pays de REDON à la région de CARHAIX en passant par LOUDIA.



Bien sûr, le guitariste s'offre - nous offre - quelques escapades - un souvenir de Galice, une ballade écossaise, un thème roumain... - mais il revient toujours à la source, celle où il puise son inspiration. La Bretagne est donc ici, une fois encore, superbement illustrée, avec surtout un hommage à Bastian AR SONER, « Kest ar Sonerien » et une belle pièce pour quatuor à cordes, «La Chambre de Karabasenn». Le quatuor en question est formé de Jacky MOLARD à la guitare ténor, de Jamie MAC MENEMY au bouzouki, de Jacques PELLEN aux « nappes » de guitare et bien entendu de Soig himself.

Fort de son expérience, le musicien de Kornog, Den ou Gwerz - une belle carte de visite ! - ne nous déçoit pas quand il trace sa route en solitaire. Un petit chemin creux, bordé de grands arbres touffus où perce un rayon de soleil... Telle est la musique de Soig SIBERIL. Luxuriante et fragile. Riche et sensible.

LES TRAINES MEURIENNES
« Chants à danser du Pays d'Oust » (Pixie, Blue SilverDéclic, 50504-2)



Bou Diou ! Quelle pêche ! Quand nos neuf TRAINES MEURIENNES donnent de la voix, cela s'entend ! Neuf solides chantous, originaires du Pays d'Oust, et qui ne s'en lassent pas de conter fleurette, en termes parfois choisis, aux filles du coin. Neuf joyeux drilles qui écument tous les festoù noz entre REDON, VANNES et PLOERMEL.

Les pilés, ronds ou ridées se succèdent à un rythme d'enfer et les paroles ne sont pas toujours à mettre en toutes les oreilles. Que personne ne s'en offusque : en ces temps lointains où les TRAINES MEURIENNES ont puisé leur répertoire, fruit de collectages assidus, on savait vivre et bien vivre! " Il est 10 heures et demie, tire les rideaux du lit " nous disent-ils... J'ai plutôt l'impression qu'avec ces neuf gaillards-là, aidés dans leur entreprise festive par de nombreux musiciens dont ceux de GWENFOL ou de CARRE MANCHOT, nous ne sommes pas encore couchés!

COLONIALISME

Interwievé il y a peu dans le Peuple Breton, Dan AR BRAZ remettait vertement à sa place Alain SWIETLIK, chroniqueur musical de nombreuses revues. Il n'est déjà pas inutile de savoir que ce dernier ne fait plus partie de la rédaction de Télérama: il en a été viré... il y a plus de deux ans...

On peut regretter que le créateur de la rubrique « Tradition » de cet hebdo ait été ainsi remercié, sans autre forme de procès. Sans partager tous ses points de vue ni tous ses goûts musicaux - et surtout pas ses jugements lapidaires sur la musique de Dan (*), d'Alan STIVELL et d'autres encore - on doit reconnaître qu'il a ramé pendant des années pour faire reconnaître et aimer une musique qui, à l'époque, n'intéressait pas grand monde.

Il faut aussi admettre qu'il n'a pas vraiment tort quand il dénonce, dans « Ecoute-Voir » le mensuel d'information des Professionnels de la Diffusion Musicale, l'emprise commerciale et médiatique sur la culture et notamment sur la musique et l'édition musicale. « La world music, écrit-il par exemple, emprunte toujours aux pays pauvres, souvent sans payer et répète l'inlassable colonialisme des pays qui possèdent la puissance technologique et financière ». Voilà au moins qui mérite réflexion.

(*) « Dan ar Bras, dont la musique n'a strictement rien de breton » écrit-il ainsi. N'est-ce pas plutôt d'abord aux Bretons de savoir s'ils se reconnaissent ou non dans la musique de Dan ?

Tel père, tel fils ?

Mais il y a aussi *"père avare, fils prodigue"* comment savoir s'il y a continuité dans les préoccupations familiales. Prenons par exemple le cas Debré. Le père avait fondé l'ENA, vous savez l'école que le monde entier nous envie mais que personne ne veut chez lui. Eh bien le fils, lui, certainement conscient de ce que peut avoir d'abusif une administration trop tatillonne vient d'inventer les *"sans-papiers"*. En leur retirant le seul papier administratif qui leur restait, un permis de séjour, il en fait des individus complètement libres.

Dans ce cas on voit nettement que le père voulait renforcer le poids de l'administration étatique tandis que le fils voudrait libérer un bon nombre de citoyens de toute préoccupation administrative et transquillonne. Préoccupation qui peut aller jusqu'au transport gratuit et obligatoire hors du territoire où s'exercent les règles administratives apprises dans l'école du père...

Inséré dans mon quotidien, j'ai reçu il y a peu et gratuitement un magazine intitulé *"La réforme de l'État ce qui va changer pour vous"*. Le but est *"d'insuffler le principe de responsabilité dans le fonctionnement et la gestion de l'État"*. En effet c'est nouveau ! Et l'on nous donne un exemple : *"la recette Val de Loire pour la réforme de l'État"*. Premier principe : utiliser les produits du pays (il ne s'agit pas de vins) mais *"la pondération, le sérieux, la cohésion entre les partenaires"* des trucs que l'on ne trouve pas partout quoi. Second principe *"prendre un préfet un peu ancien, mais enthousiaste et à l'affût de toutes les initiatives et tests"*. Donc un préfet d'avant la création de la haute école ci-dessus... A partir de là tout devient possible.

Une autre grande information, il s'agit d'une nouvelle réforme de l'ENA. Moi qui croyait qu'Edith Cresson l'avait délocalisée à Strasbourg, voilà que D. Perben nous annonce, dans le même magasine. page 13, que *"L'ENA doit être attentive aux changements de la société française comme aux autres attentes des citoyens". "La haute formation des énarques doit être complétée par une véritable expérience de terrain. Pour les énarques de la promotion 97, cette expérience sera obligatoire et ils devront passer au moins deux ans en province, afin de mieux appréhender les réalités. De retour à Paris, ils se seront ainsi enrichis d'une expérience indispensable pour mieux comprendre le pays et ses attentes."*

Il nous reste à souhaiter recevoir en Bretagne, soit des vieux préfets d'avant Debré père, soit des jeunes préfets de la promo 97, celle qui aura fait au moins deux ans hors du 16e... et qui aura connu la vraie vie quoi !

Le mieux serait quand même de les laisser tous en ce lieu qu'ils ont tant de mal à quitter !

AL LOUARN



Librairie du PB

(expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

NOUVEAUTÉ :

- ☐ **Une Bretagne responsable dans un monde solidaire** *(38 F)*
- ☐ **Autocollant Peuples d'Europe,** avec 18 noms et drapeaux *(10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus)*
- ☐ **Le Procès du centralisme** *(38 F)*
- ☐ **La Bretagne et les problèmes écologiques** *(38 F)*
- ☐ **Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent** *D. Aupiais (80 F)*
- ☐ **La résistance irlandaise** *Roger Faligot (134 F)*
- ☐ **Atlas de Bretagne** *Skol Vreizh - 2e édition (175 F)*
- ☐ **Le Breton, jeunesse d'une vieille langue** *F. Morvannou "Tout sur le Breton ou presque" (45 F)*
- ☐ **Les Bretons et la révolution. Elans et déceptions** *(20 F)*
- ☐ **Enezenn an Envor** *Fanch Peru (63 F)*

Bon de commande à recopier ou à découper.
Cocher les livres choisis.
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
PEUPLE BRETON, BP 301, 22304 LANNION Cedex